

Etats Financiers
Consolidés

VALNEVA SE, Lyon

au 31 décembre 2014

VALNEVA SE
Gerland Plaza Techsud
70, rue Saint Jean de Dieu
69007 - Lyon, France
www.valneva.com

 **valneva**

**TABLE OF CONTENTS**

1. Compte de résultat et état du résultat global consolidés	2
2. Etat de la situation financière consolidé	4
3. Tableau de flux de trésorerie consolidés	5
4. État de variation des capitaux propres consolidés	6
5. Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite).....	7
› Note 1: Informations relatives au groupe.	7
› Note 2: Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	8
› Note 3: Gestion des risques financiers.....	22
› Note 4: Estimations et appréciations comptables déterminantes	25
› Note 5: Informations sectorielles	26
› Note 6: Charges par nature	29
› Note 7: Charges de personnel	31
› Note 8: Autres produits et charges opérationnels.....	31
› Note 9: Résultat financier.....	32
› Note 10: Impôt sur les résultats	33
› Note 11: Résultat par action	36
› Note 12: Immobilisations corporelles.....	37
› Note 13: Immobilisations incorporelles et goodwill	40
› Note 14: Instruments financiers	44
› Note 15: Actifs financiers	48
› Note 16: Stocks	48
› Note 17: Clients et autres débiteurs.....	49
› Note 18: Autres actifs	49
› Note 19: Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à court terme.....	50
› Note 20: Actifs et Passifs destinés à la vente et activités abandonnées.....	50
› Note 21: Capital social, primes d'émission et autres réserves réglementées	52
› Note 22: Report à nouveau et autres réserves	53
› Note 23: Paiements fondés sur des actions.....	54
› Note 24: Emprunts	57
› Note 25: Fournisseurs et autres créditeurs	59
› Note 26: Dettes fiscales et sociales.....	59
› Note 27: Autres passifs et provisions	60
› Note 28: Flux de trésorerie absorbée par les opérations courantes	62
› Note 29: Engagements et autres passifs	63
› Note 30: Regroupement d'entreprises	64
› Note 31: Opérations entre parties liées	66
› Note 32: Information pro forma relative à la fusion avec Intercell.....	67
› Note 33: Événements postérieurs à la date de clôture	71



1. COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN MILLIERS D'EUROS (SAUF POUR LA VALEUR PAR ACTIONS)	NOTE	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
		2014	2013
<i>Revenus de la vente de produits</i>	5	28 124	23 239
<i>Produits des coopérations, licences et services</i>	5	8 799	7 206
Chiffre d'affaires		36 922	30 445
<i>Subventions</i>		5 506	5 546
Chiffre d'affaires et Subventions		42 429	35 991
<i>Coût des produits biens et services</i>	6/7	(17 144)	(16 508)
<i>Frais de recherche et développement</i>	6/7	(22 242)	(21 423)
<i>Frais généraux, administratifs et commerciaux</i>	6/7	(14 142)	(14 720)
<i>Autres produits et charges opérationnels, net</i>	8	(395)	1 157
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation</i>	6/7	(12 323)	(5 353)
RESULTAT OPERATIONNEL		(23 817)	(20 856)
<i>Produits financiers</i>	9	2 273	200
<i>Charges financières</i>	9	(4 394)	(2 969)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		(25 938)	(23 625)
<i>Impôt sur les résultats</i>	10	(334)	(348)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(26 272)	(23 973)
<i>Résultat des activités abandonnées</i>	20	-	(137)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		(26 272)	(24 110)
Résultat par action <i>du fait du résultat des activités poursuivies attribuables aux actionnaires de la Société, en euros par action (de base et dilué)</i>	11	(0,47)	(0,61)



ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
		2014	2013
Résultat net de l'exercice		(26 272)	(24 110)
Autres éléments du résultat global			
- Éléments susceptibles d'être reclassés en profit ou perte			
- <i>Écarts de conversion</i>	22	(2 626)	1 636
- Total des éléments susceptibles d'être reclassés en profit ou perte		(2 626)	1 636
Autres éléments du résultat global, net d'impôts		(2 626)	1 636
RESULTAT GLOBAL DU GROUPE ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES		(28,897)	(22 474)

**2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ**

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	AU 31 DÉCEMBRE,	
		2014	2013
ACTIFS			
Actifs non courants		166 567	191 045
<i>Immobilisations incorporelles et goodwill</i>	13	105 204	125 403
<i>Immobilisations corporelles</i>	12	41 611	45 067
<i>Autres actifs non courants</i>	18	19 753	20 575
Actifs courants		52 967	63 346
<i>Stocks</i>	16	7 282	4 819
<i>Clients et autres débiteurs</i>	17	6 850	7 570
<i>Autres actifs courants</i>	18	9 366	10 791
<i>Actifs financiers courants</i>	15	19	3 658
<i>Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à court terme</i>	19	29 449	36 509
Actifs destinés à la vente	20	7 982	-
TOTAL ACTIF		227 517	254 391
CAPITAUX PROPRES			
Capital et réserves attribuables aux actionnaires de la Société		124 444	144 111
<i>Capital social</i>	21	8 453	8 206
<i>Primes d'émission et autres réserves réglementées</i>	21	206 707	198 322
<i>Report à nouveau et autres réserves</i>	22	(64 444)	(38 308)
<i>Résultat net de l'exercice</i>		(26 272)	(24 110)
PASSIFS			
Passifs non courants		75 704	82 181
<i>Emprunts</i>	24	66 036	64 902
<i>Autres passifs non courants et provisions</i>	27	9 668	17 279
Passifs courants		26 387	28 100
<i>Emprunts</i>	24	7 117	6 381
<i>Fournisseurs et autres créditeurs</i>	25	11 009	11 388
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	26	5 398	5 096
<i>Autres passifs courants et provisions</i>	27	2 862	5 235
Passifs destinés à la vente	20	982	-
TOTAL PASSIF		103 073	110 280
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		227 517	254 391

**3. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
		2014	2013
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ			
<i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i>		(26 272)	(24 110)
<i>Dotations aux amortissements</i>	12/13	12 359	9 056
<i>Provision pour dépréciation</i>	12/13	4 095	92
<i>Paiements fondés sur des actions</i>	21	530	179
<i>Impôt sur le résultat</i>	10	334	348
<i>Autres opérations sans incidence sur la trésorerie</i>	28	(2 439)	(1 739)
<i>Variations du besoin en fonds de roulement</i>	28	(938)	(3 311)
Trésorerie absorbée par les opérations courantes	28	(12 332)	(19 485)
<i>Intérêts payés</i>	9	(2 227)	(1 121)
<i>Impôts sur les résultats payés</i>	10	(385)	(296)
Trésorerie nette générée par l'activité		(14 944)	(20 903)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
<i>Acquisition d'entreprises, trésorerie nette acquise</i>	30		11 615
<i>Acquisitions d'immobilisations corporelles</i>	12/28	(946)	(1 375)
<i>Cessions d'immobilisations corporelles</i>	28	1 712	3 144
<i>Acquisitions d'immobilisations incorporelles</i>	13	(2 792)	(1 899)
<i>Acquisitions d'actifs financiers</i>		(13 616)	-
<i>Cessions d'actifs financiers</i>		17 130	10 037
<i>Intérêts perçus</i>		505	332
Trésorerie nette générée par les opérations d'investissement		1 993	21 855
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
<i>Produits provenant de l'émission d'actions ordinaires, net des coûts de transaction sur capitaux propres</i>	21	8 632	37 621
<i>Cession/(Acquisition) par la Société de ses propres actions</i>		69	(684)
<i>Nouveaux emprunts</i>	24	1 656	27 646
<i>Remboursement des emprunts</i>	24	(5 083)	(29 893)
Trésorerie nette générée par les opérations de financement		5 274	34 689
Variation nette de trésorerie et équivalent de trésorerie		(7 677)	35 641
<i>Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</i>		36 509	832
<i>Gains/(pertes) de change sur la trésorerie</i>		25	36
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture de l'exercice	19	28 857	36 509
Trésorerie, équivalent de trésorerie et actifs financiers courants à la clôture de l'exercice		29 468	40 167



4. ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	CAPITAL SOCIAL	PRIMES D'ÉMISSION ET AUTRES RÉSERVES RÉGLÉMENTÉES	REPORT À NOUVEAU ET AUTRES RÉSERVES	RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	TOTAL EQUITY
Situation au 1er janvier 2013		3 219	62 414	(24 598)	(14 841)	26 194
<i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i>		-	-	1 636	(24 110)	(22 474)
<i>Affectation du résultat</i>		-	-	(14 841)	14 841	-
<i>Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés:</i>						
- <i>valeur des prestations des salariés</i>	23	-	-	179	-	179
- <i>levée d'option de souscription d'actions</i>	21/23	37	307	-	-	343
<i>Actions propres</i>	22	-	-	(684)	-	(684)
<i>Émission d'actions ordinaires (fusion avec Intercell, voir note 30, mai 2013)</i>	21	2 676	100 599	-	-	103 275
<i>Émission d'actions ordinaires, juillet 2013</i>	21	2 275	37 913	-	-	40 188
<i>Coûts des transactions sur capitaux propres, net d'impôts</i>	21	-	(2 910)	-	-	(2 910)
		4 987	135 909	(13 710)	(9 269)	117 917
Situation au 31 décembre 2013		8 206	198 322	(38 308)	(24 110)	144 111
Situation au 1er janvier 2014		8 206	198 322	(38 308)	(24 110)	144 111
<i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i>		-	-	(2 626)	(26 272)	(28 897)
<i>Affectation du résultat</i>		-	-	(24 110)	24 110	-
<i>Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :</i>						
- <i>valeur des prestations des salariés</i>	23	-	-	530	-	530
- <i>levée d'option de souscription d'actions</i>	21/23	6	(6)	-	-	-
<i>Actions propres</i>	22	-	-	69	-	69
<i>Émission d'actions ordinaires, May and June 2014</i>	21	240	8 716	-	-	8 956
<i>Coûts des transactions sur capitaux propres, net d'impôts</i>	21	-	(325)	-	-	(325)
		246	8 385	(26 136)	(2 162)	(19 667)
Situation au 31 décembre 2013		8 453	206 707	(64 444)	(26 272)	124 444



5. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

Note 1: Informations relatives au groupe.

Valneva SE, avec ses filiales, (ci-après désignée «Groupe» ou «Société») est une société biotechnologique européenne spécialisée dans les vaccins. Elle a été créée en 2013 des suites de la fusion entre Intercell AG et Vivalis SA. Valneva se donne pour mission de développer, de produire et de commercialiser des vaccins innovants dont la vision est de protéger les populations contre les maladies infectieuses. Le Groupe concentre les investissements en R&D sur des candidats produits prometteurs menés en interne ou via des collaborations avec des partenaires industriels externes, et obtient une croissance de la contribution financière de ses produits commerciaux avec pour objectifs d'atteindre l'équilibre financier.

Valneva génère des revenus diversifiés provenant de la commercialisation de son produit, des partenariats commerciaux conclus sur la base de son portefeuille de candidats produits (en interne ou en collaboration) et des plateformes technologiques sous licence développées par Valneva (lignée cellulaire EB66®, technologie de découverte d'anticorps VIVA|Screen® jusque fin 2014 voir note 13, et adjuvant IC31®). Les activités de la Société incluent des activités de recherche et développement, des activités cliniques et réglementaires, la fabrication de produits destinés à la commercialisation, le développement de candidats produits au stade préclinique et clinique ainsi que des activités administratives, de développement de l'entreprise, de commercialisation et de vente.

Le premier produit commercialisé par la Société - IXIARO®/JESPECT® est un vaccin contre l'Encéphalite japonaise (JE). Il s'agit d'un vaccin de nouvelle génération ciblant les formes les plus courantes d'encéphalites asiatiques pouvant être prévenues par vaccination. Il est licencié dans plus de trente pays. En 2012, la société Biological E. Ltd a lancé un vaccin comparable, basé sur la technologie de Valneva et ciblant les marchés endémiques. Il est commercialisé en Inde sous la marque JEEV® et a obtenu la pré-qualification auprès de l'OMS.

En Février 2015, la Société a finalisé l'acquisition de Crucell Sweden AB incluant les activités de distribution de vaccins dans les pays Nordiques et de tous les actifs, licences et autorisations liés au vaccin Dukoral®, un vaccin contre le choléra et la diarrhée du voyageur causée par l'ETEC. L'acquisition comprenait les installations de production situées à Solna (Suède)

Valneva SE est une société européenne (Societas Europaea) régie par la législation française avec une structure à directoire et conseil de surveillance. Son siège social se trouve 70 rue Saint-Jean de Dieu à Lyon (69007). La principale cotation des actions Valneva se fait au NYSE Euronext Paris et elles sont également négociées à la bourse de Vienne.

Valneva SE détient des intérêts, directs ou indirects, dans les filiales suivantes :

NOM	PAYS	INTÉRÊTS DÉTENUS AU 31 DÉCEMBRE,	
		2014	2013
Smol Therapeutics SAS	FR	0%	100%
Vivalis Toyama Japan KK	JP	100%	100%
Valneva Austria GmbH	AT	100%	100%
Valneva Scotland Ltd.	UK	100%	100%
Intercell USA, Inc.	USA	100%	100%
Elatos GmbH	AT	100%	100%
Vaccines Holdings Sweden AB	SE	100%	-



La date d'arrêté des états financiers consolidés est fixée au 31 décembre de chaque année. Dans la mesure où les sociétés Valneva Austria GmbH (anciennement Intercell AG), Valneva Scotland Ltd. (anciennement Intercell Biomedical, Ltd), Intercell USA et Elatos ont été acquises au mois de mai 2013, lesdites sociétés n'ont été intégrées aux états financiers 2013 qu'au 1er juin 2013.

Le 30 décembre 2013, Valneva SE a décidé de dissoudre sa filiale détenue à 100%, Smol Therapeutics SAS, sans qu'il y ait lieu à liquidation via la transmission universelle de son patrimoine à Valneva SE. La radiation de la société Smol Therapeutics SAS au registre du commerce et des sociétés a été enregistrée en date du 23 janvier 2014.

La Société est immatriculée à Lyon où a été également maintenu l'établissement principal consacré aux programmes de découverte d'anticorps et ceci jusque fin 2014. Le site de Valneva SE à Nantes prend en charge les fonctions générales et administratives, et intègre les installations de R&D consacrées au développement de la lignée cellulaire EB66®, aux programmes de vaccins ainsi qu'à ceux de découverte d'anticorps basés sur la plateforme VIVAIScreen®. Valneva Austria GmbH, à Vienne en Autriche, axe ses activités sur les vaccins ainsi que sur le développement d'activités au stade préclinique et clinique. Valneva Scotland Ltd., à Livingston au Royaume-Uni, gère les installations biologiques dédiées à la production du vaccin de la Société contre l'Encéphalite japonaise. Les collaborateurs d'Intercell USA, Inc. avaient pour mission d'optimiser la valeur du vaccin IXIARO®/JESPECT® et ce jusqu'à la fin de l'année 2013. Depuis le début de l'année 2014 Intercell USA héberge maintenant les fonctions légales et l'équipe de ventes.. Elatos GmbH, à Vienne en Autriche, était responsable des activités de recherche sur la plateforme d'anticorps eMAB jusqu'en 2013. Valneva Toyama Japan KK à Toyama, au Japon, effectuait des travaux de recherche d'anticorps basés sur la plateforme VIVAIScreen® jusqu'en 2013.

En décembre 2014 la filiale Suédoise Goldcup 10618 AB a été créée, puis renommée Vaccines Holdings Sweden AB, et a servi de support pour l'acquisition de Crucell Sweden AB incluant les activités de distribution de vaccins dans les pays Nordiques et de tous les actifs, licences et autorisations liés au vaccin Dukoral® ,un vaccin contre le choléra et la diarrhée du voyageur causée par l' ETEC en Février 2015 (voir note 33).

Les comptes consolidés ont été arrêtés le 18 mars 2015 par le Directoire.

Note 2: Principes comptables et méthodes d'évaluation

Le 28 mai 2013, la Société a finalisé l'opération de fusion avec Intercell AG. En conséquence de la fusion, les activités d'Intercell ont été incluses dans les comptes consolidés annuels du Groupe présentés en normes IFRS à compter de la date de réalisation effective de la fusion. De ce fait, les résultats des exercices 2013 et 2014 ne sont donc pas directement comparables. Alors que les activités de Vivalis SA (maintenant Valneva SE) ont été incluses pour la totalité de l'exercice 2013, le résultat des activités ex-Intercell n'est lui intégré qu'à partir de juin 2013.

Les chiffres Pro-forma comparés incluant les activités Intercell pour la totalité de l'exercice 2013 et excluant tout effet non récurrent lié à la fusion ont été préparés à titre informatif. Pour toute question concernant les hypothèses retenues et la réconciliation en IFRS, se référer à la note 32.

Les principales règles comptables mises en œuvre pour la préparation des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Lesdites règles ont été systématiquement appliquées à l'ensemble des exercices présentés.



+ Note 2.1 - Référentiel comptable

Les états financiers consolidés pour l'exercice 2014 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standard), ainsi que leur interprétations SIC (Standards Interpretations Committee) and IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

L'établissement des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union européenne implique d'avoir recours à un cer-

tain nombre d'estimations comptables déterminantes. Cela oblige également la direction de la Société à exercer son appréciation pour l'application des règles comptables de la Société. Les domaines supposant un plus haut degré d'appréciation ou présentant une plus grande complexité, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence significative sur les états financiers consolidés, sont indiqués en note 4.

Pour faciliter la présentation, les chiffres ont été arrondis et, lorsque précisé, mentionnés en milliers d'euros. Les calculs reposent toutefois sur des chiffres exacts. Par conséquent, la somme des chiffres d'une colonne d'un tableau peut différer de la valeur totale mentionnée dans la colonne. ■

+ Note 2.2 - Nouvelles normes et interprétations, révisées ou amendées

a) Normes nouvelles et amendements adoptés par la Société

NORMES/INTERPRÉTATIONS/AMENDEMENTS		DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	EFFETS ATTENDUS
IFRS 10 / IFRS 12 / IAS 27 amendement	Entités d'investissement	1er jan. 2014	Aucun
IAS 32 - amendement	Instruments financiers : Présentation - compensation des actifs et passifs financiers	1er jan. 2014	Aucun
IAS 36 - amendement	Dépréciation d'actifs - Informations sur la valeur recouvrable	1er jan. 2014	Aucun
IAS 39 - amendement	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - maintien de la comptabilité de couverture	1er jan. 2014	Aucun
IFRS 10	États financiers consolidés	1er jan. 2014	Aucun
IFRS 11	Partenariats	1er jan. 2014	Aucun
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1er jan. 2014	Aucun
IFRIC 21	«Taxes» - Interprétation de l'IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels»	1er jan. 2014	Aucun

Pour l'exercice 2014, il n'existe pas d'IFRS ou d'interprétation de l'IFRIC applicables pour la première fois sur l'exercice et susceptibles d'avoir une incidence significative sur la Société. ■

b) Nouvelles normes, amendements et interprétations entrés en vigueur mais non applicables à l'exercice débutant le 1er janvier 2014 et non adoptés par anticipation.

NORMES/INTERPRÉTATIONS/ AMENDEMENTS		DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	EFFETS ATTENDUS
IFRS 9	Instruments financiers : Classification et évaluation	1er jan. 2018	Modification des modalités de comptabilisation des variations de juste valeur des instruments financiers auparavant classés comme étant disponibles à la vente
IFRS 14	Comptes de report règlementaires	1er jan. 2016	Aucun
IFRS 15	Produits tirés de contrats avec les clients	1er jan. 2017	Impact devant être évalué
IFRS 10 / IFRS 12 / IAS 28 amendement	Entités d'investissement Entités d'investissement : Application de l'exemption de consolidation	1er jan. 2016	Aucun
IAS 1 amendement	Initiative sur les informations à fournir	1er jan. 2016	Impact devant être évalué
IAS 27 amendement	Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels	1er jan. 2016	Aucun
IFRS 10 / IAS 28 amendement	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise	1er jan. 2016	Aucun
IAS 16 / IAS 41 amendement	Actifs biologiques producteurs	1er jan. 2016	Aucun
IAS 16 / IAS 38 amendement	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	1er jan. 2016	Aucun
IFRS 11 amendement	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des coentreprises	1er jan. 2016	Aucun
	Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS	1er Jul. 2016	Impact devant être évalué
IAS 19 amendement	Régimes à prestations définies: cotisations des membres du personnel	1er Jul, 2014	Impact devant être évalué
	Améliorations annuelles (2011-2013) des IFRS	1er Jul, 2014	Impact devant être évalué
	Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS	1er Jul 2014	Impact devant être évalué

Il n'existe pas d'autres normes IFRS ou interprétations de l'IFRIC non encore entrées en vigueur susceptibles d'avoir des effets significatifs sur la Société. ■



+ Note 2.3 – Principes de Consolidation

Filiales

Les filiales désignent toute entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à, ou a des droits sur, des retours variables sur son investissement dans ladite entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces retours via les pouvoirs qu'il détient sur cette entité. Les filiales sont intégralement consolidées à compter de la date de prise de contrôle. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

La Société applique la méthode dite d'acquisition pour la comptabilisation des groupements d'entreprises. La contrepartie transférée pour l'acquisition de la filiale représente la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et des parts sociales émises par la Société. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tous les actifs et passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts associés à l'acquisition, autres que ceux relatifs à l'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres, sont passés en charge au moment de leur engagement. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et passifs éventuels identifiables repris lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent de contrepartie transférée sur la juste valeur de la part de la Société dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé comme goodwill. Si le montant est inférieur à la juste valeur des actifs de la filiale acquise, la différence est constatée directement en compte de résultat.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. ■

+ Note 2.4 – Information sectorielle

Les secteurs d'activités présentés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au principal décideur opérationnel. Le Groupe considère que le directoire est le principal décideur opérationnel. Le Directoire examine régulièrement les résultats opérationnels consolidés afin de prendre des décisions sur les ressources et évaluer la performance globale de la société.

Pour plus d'informations, voir note 5. ■

+ Note 2.5 – Conversion des devises étrangères

a) Devise fonctionnelle et de présentation

Les éléments figurant aux états financiers de chacune des entités de la Société sont enregistrés dans la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité exerce principalement ses activités (devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle et de reporting de la Société.

b) Transactions et soldes

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux applicables à la date des transactions. Les gains et pertes de change générés par le règlement de ces transactions et par la conversion, aux taux de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont constatés en compte de résultat.

Les variations de la juste valeur des actifs monétaires libellés en monnaies étrangères et classés comme « disponibles à la vente » sont considérées comme des écarts de conversion résultant des variations du coût amorti de



ces actifs et autres variations de leur valeur comptable. Les différences de change liées à des variations du coût amorti sont comptabilisées en résultat. Les autres variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et sont incluses dans les autres réserves.

c) Filiales

La situation et les états financiers de toutes les filiales (aucune d'entre elles n'ayant la devise d'une économie hyper-inflationniste) qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation sont convertis dans la devise de présentation comme suit:

- › (i) Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au taux de change applicable à la date de clôture ;
- › (ii) Les produits et les charges de chaque compte de résultats sont convertis au taux de change mensuel moyen (à moins que ce taux moyen ne corresponde pas à une approximation raisonnable des effets cumulés des taux en vigueur aux dates de transaction, auquel cas les produits et les charges sont convertis à la date des transactions) ; et
- › (iii) Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et figurent au poste « autres réserves ».

Pour la consolidation, les écarts de change provenant de la conversion de l'investissement net dans des entités étrangères, d'emprunts ou autres instruments de devise désignés comme couvertures de ces investissements, sont repris dans les capitaux propres. Lors de la cession de tout ou partie d'une entité étrangère, les écarts de change constatés en capitaux propres sont repris en résultat et prises en compte dans la détermination de la plus ou moins-value de cession. ■

+ Note 2.6 - Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est estimé que les avantages économiques reviendront à la Société et que le montant des produits ainsi que des charges supportées au titre de la transaction peuvent être mesurés de manière fiable. Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens dans le cours ordinaire des activités de la Société, l'octroi de licences, les options sur licences, la commercialisation de droits ou l'obtention de redevances, ainsi que pour les services fournis en collaboration avec ou au nom de titulaires de licences, partenaires ou clients liés par des contrats commerciaux, et les subventions accordées par les pouvoirs publics et organisations non gouvernementales pour financer les activités de recherche agréées. Le chiffre d'affaires est présenté net de taxe sur la valeur ajoutée, rabais et escomptes, et après élimination des ventes intra-groupe. La Société fonde ses estimations sur ses résultats passés en prenant en compte le type de client et de transaction ainsi que les particularités de chaque contrat. Les produits sont comptabilisés comme suit :

a) Ventes de produits

Les produits provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, en principe au moment de la livraison. Lorsque les biens sont vendus via un distributeur et que la contrepartie de la vente consiste en une partie fixe et une partie variable, due au moment de la réalisation de la vente par le distributeur au consommateur final, la partie fixe est comptabilisée au moment de la livraison des produits par la Société au distributeur, le distributeur pouvant discrétionnairement choisir les canaux et prix de vente des produits et ne pouvant s'abriter derrière aucune obligation non remplie pour refuser les pro-



duits. La partie variable de ladite contrepartie est comptabilisée dès que le distributeur réalise la vente sur le marché et que toutes les conditions sont remplies pour que la Société puisse percevoir la partie variable. La Société ne propose pas de programmes de fidélisation.

b) Produits des coopérations, licences et services

La Société génère des revenus grâce aux contrats de collaboration et de licence conclus pour ses candidats produits et ses technologies propriétaires. Les dispositions desdits contrats prévoient la perception de paiements initiaux, de paiements annuels de maintien des droits, de paiements à la réalisation d'objectifs, ainsi que de paiements pour options de licences et pour la prestation de services de recherche. De plus, les contrats de collaboration et de licence prévoient généralement la perception de royalties sur les ventes futures de produits développés dans le cadre du contrat de licence.

Pour certains contrats, la Société assume toute une série d'obligations d'exécution telles que l'octroi de licences et de droits de commercialisation, la fourniture de produits ou de matériel et/ou la prestation de services de recherche. Si la juste valeur des éléments composant de tels contrats peut être déterminée de manière fiable, les produits afférents à chacun de ces éléments sont enregistrés séparément. S'il n'est pas possible de déterminer la juste valeur de chacun des éléments d'un contrat et qu'aucun élément en particulier ne peut être considéré comme plus significatif qu'un autre, les produits y afférents sont comptabilisés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur toute la durée d'exécution du contrat.

La Société comptabilise les paiements initiaux perçus au titre des contrats de licence non résiliables qui permettent au titulaire de la licence d'exploiter librement les droits de propriété intellectuelle sous licence lorsque

de tels droits sont assignés avec délivrance conjointe de savoir-faire. Les droits de licence non remboursables supplémentaires, à percevoir au moment de la réalisation de certains objectifs, sont comptabilisés en produits lorsque lesdits objectifs sont atteints.

Pour certains contrats, la Société perçoit des paiements initiaux non remboursables pour l'octroi d'options de licences qui permettent au titulaire d'obtenir, au moment de la levée de l'option, une licence sur des droits de propriété intellectuelle particuliers à des conditions prédéterminées. De telles primes d'option sont différées et amorties sur la période d'exécution du contrat sans qu'elles soient considérées comme génératrices d'actifs ou passifs financiers.

Les paiements reçus en contrepartie des prestations de services de recherche rendus sont comptabilisés en produits lorsque lesdits services ont été rendus et que le recouvrement de la créance correspondante semble probable. Les paiements initiaux et d'objectifs perçus sur la prestation future de services de recherche sont différés et comptabilisés au moment de la prestation dudit service de recherche. Les paiements d'objectifs non remboursables pour des services de recherches d'ores et déjà rendus sont comptabilisés en produits au moment de leur perception.

c) Subventions

Les subventions versées par les pouvoirs publics et organisations non gouvernementales sont comptabilisées à leur juste valeur lorsque la perception desdites subventions par la Société, ainsi que le respect par cette dernière de l'ensemble des conditions posées, sont raisonnablement envisageables.

Les subventions attribuées au titre du remboursement de dépenses relatives à des programmes de recherche et développement agréés sont comptabilisées en produits lorsque lesdites dépenses ont été engagées et que la perception desdits fonds est rai-



sonnablement envisageable. Les versements d'acomptes sur lesdites subventions sont différés et reconnus en produit au moment où les conditions susmentionnées sont remplies.

Les subventions accordées par les pouvoirs publics pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont enregistrées en passifs non courants en qualité de subventions publiques différées et créditées au compte de résultat selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée des actifs correspondants.

Les crédits d'impôt au titre de la recherche et développement accordés par les autorités fiscales sont comptabilisés en tant que subventions en application de l'IAS 20. Par conséquent, la part de crédit impôt recherche couvrant des dépenses d'exploitation est enregistrée au compte de résultat à la rubrique « Subventions » sous « Chiffre d'affaires et Subventions », et celle couvrant des dépenses de développement capitalisées est prise en compte à la rubrique « Actifs incorporels » en diminution des actifs concernés.

d) Intérêts reçus

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au prorata temporis selon le taux d'intérêt effectif. ■

+ Note 2.7 - Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels une partie importante des risques et avantages liés à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des éventuels avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La Société loue certaines immobilisations corporelles. Les contrats de location portant sur

des immobilisations corporelles pour lesquels, en grande partie, la Société supporte tous les risques et bénéfices de tous les avantages liés à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont initialement comptabilisés au montant le plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des loyers minimaux.

Chaque paiement effectué au titre du contrat de location est ventilé entre le passif et les charges financières de manière à obtenir un taux constant sur le solde de financement afférent. Les obligations au titre de la location, nettes de charges financières, sont comptabilisées en emprunts. La partie d'intérêts de la charge financière est portée au compte de résultat sur la durée de la location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période ("méthode du taux d'intérêt effectif"). Les immobilisations corporelles acquises au moyen de contrats de location-financement sont amorties sur la durée de vie utile de l'actif concerné. ■

+ Note 2.8 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent essentiellement des installations de production, des améliorations locatives effectuées au sein de bureaux loués et des laboratoires. L'ensemble des immobilisations corporelles figurent à leur coût historique déduction faite des amortissements et des pertes de valeur le cas échéant applicables. Le coût historique comprend les charges directement attribuables à l'acquisition des éléments concernés.

Des coûts ultérieurs sont intégrés à la valeur comptable de l'actif ou constatés comme actif séparé, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément reviendront à la Société et que le coût de cet élément peut

être évalué de manière fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Les immobilisations corporelles incluent des machines nécessitant une validation préalable à son utilisation opérationnelle. Les coûts des dites opérations de validation sont capitalisés avec le coût de l'actif correspondant. La quote-part des coûts de validation au-delà de coûts de validation habituellement requis est immédiatement comptabilisée en charge. Les coûts de validation habituels sont capitalisés à l'actif et amortis sur la durée de vie restante de l'actif ou jusqu'à la date normalement prévue pour la prochaine validation.

L'amortissement des actifs est opéré en appliquant la méthode de l'amortissement linéaire de manière à imputer leur coût sur leur valeur résiduelle, en fonction de leur durée d'utilité estimée, comme suit :

- › immeubles, agencements
8 et 40 ans
- › machines, équipement de laboratoire
2 et 15 ans
- › mobilier, installations et équipement de bureau
4 et 10 ans
- › matériel informatique
3 et 5 ans

Les valeurs résiduelles des actifs et leur durée d'utilité sont examinées - et ajustées au besoin - à la date de clôture.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est immédiatement ramenée à sa valeur recouvrable.

Les plus-values et moins-values de cession sont déterminées en comparant le produit de la cession à la valeur nette comptable du bien. Les plus-values et moins-values sont reportées au compte de résultat. ■

+ *Note 2.9 - Immobilisations incorporelles*

a) Logiciels informatiques

Les licences sur logiciels informatiques acquises sont inscrites à l'actif sur la base des coûts engagés pour acquérir et mettre en service le logiciel considéré. Les coûts y afférents sont amortis par application de la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, généralement entre trois et cinq ans.

Les coûts associés au développement et à l'entretien des logiciels informatiques sont comptabilisés en charge au moment de leur réalisation.

b) Technologies R&D acquises et projets de Recherche et Développement

Les technologies R&D acquises sont capitalisées. L'amortissement de l'actif incorporel correspondant, sur sa durée d'utilité, débute lorsque le produit a été intégralement développé et est prêt à être utilisé. Les coûts correspondants sont amortis par application de la méthode linéaire sur leur durée de vie. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique. Tant que leur durée d'utilité reste indéterminée, les projets de recherche et développement en cours sont soumis à un test annuel de dépréciation et comptabilisés à leur coût engagés, déduction faite des pertes de valeur cumulées. De plus, les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, de même que ceux amortis sont soumis à un test de dépréciation dès que des événements ou changements de situation font penser que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les technologies R&D acquises, de même que les projets R&D sont amortis sur une période variant entre 5 et 17 ans.

c) Coûts de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au moment de leur engagement. Les dépenses de développement engagées sur des projets cliniques (liés à la conception et à l'essai de nouveaux produits ou de produits améliorés de manière significative) sont enregistrées en immobilisations incorporelles si elles répondent aux critères suivants :

- › (a) il est techniquement possible d'achever l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- › (b) la direction entend achever l'immobilisation incorporelle pour sa mise en service ou sa vente ;
- › (c) il existe un potentiel pour la mise en service ou la vente de l'immobilisation incorporelle ;
- › (d) il est possible de démontrer de quelle manière l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables.
- › (e) des ressources techniques, financières et/ou d'autres ressources sont disponibles pour achever le développement et mettre en service l'immobilisation incorporelle ; et
- › (f) les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement peuvent être déterminées de manière fiable.

Les dépenses de développement qui ne remplissent pas l'ensemble des critères susmentionnés sont comptabilisées en charge au moment de leur engagement. Les coûts de développement ayant été préalablement comptabilisés en charge ne sont pas comptabilisés en actif lors d'une période ultérieure. Les coûts de développement capitalisés sont comptabilisés en immobilisations incorpo-

relles et amortis à partir du moment où l'immobilisation est prête à être mise en service, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile, en principe entre 10 et 15 ans.

d) Goodwill

Le goodwill, qui représente un élément résiduel, correspond à la différence entre (IFRS 3.32):

- › 1. Premièrement, la somme des éléments suivants:
 - a. Le prix d'achat pour la contrepartie transférée, généralement estimée à la juste valeur à la date d'acquisition
 - b. le montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise évalués selon la norme IFRS 3 et
 - c. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise avant le rachat.
- › 2. Deuxièmement, le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris, évalués selon les normes IFRS.

L'acquéreur a le choix pour chaque regroupement d'entreprises de reconnaître soit un goodwill partiel (correspondant uniquement à son pourcentage de détention) soit un goodwill complet (incluant aussi la part des intérêts minoritaires) (IFRS 3.19). ■

+ Note 2.10 - Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs dont la durée d'utilité est indéterminée, comme le goodwill et les projets de recherche et développement en cours non encore prêts à être mis en service, ne sont pas soumis à amortissement et font l'objet d'un test annuel de dépréciation. De plus, les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, de



même que ceux amortis sont soumis à un test de dépréciation dès que des événements ou changements de situation font penser que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est prise en compte pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable, lorsque cette dernière est inférieure. La valeur recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des flux de trésorerie identifiables (unités génératrices de trésorerie). Les actifs non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur sont réexaminés à chaque date de clôture pour une éventuelle reprise de perte de valeur. ■

+ *Note 2.11 - Actifs et passifs non courants destinés à être vendus ou abandonnés*

Les actifs et passifs non courants sont reclassés en actifs ou passifs détenus à des fins de transactions quand leur valeur comptable est recouvrable principalement par le biais d'une vente et que cette dernière est hautement probable. Ces éléments sont évalués au montant le plus bas de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. ■

+ *Note 2.12 - Actifs financiers*

La Société classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : a) prêts et créances, et b) actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend de la raison pour laquelle les investissements ont été acquis.

a) *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils résultent de la mise à disposition directe par

la Société de fonds, de biens ou de services à un créancier, sans intention de les négocier.

Ils sont inclus dans les actifs courants hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date de clôture, classés alors en actifs non courants. Les prêts et créances sont classés au bilan comme «créances commerciales et autres créances» (cf. note 2.15).

b) *Actifs financiers détenus à des fins de transaction*

Ces actifs financiers sont ceux détenus sans durée de détention dans l'intention d'être vendus dans les cas de besoins de liquidité, de variation des taux d'intérêts, des taux de change ou des cours des titres. Les actifs de cette catégorie sont classés en actif courant si la transaction de vente est prévue dans le délai de 12 mois par rapport à la date de clôture.

Les achats et ventes de actifs financiers sont comptabilisés au jour de la transaction – date à laquelle la société s'est engagé à acheter ou vendre l'actif considéré. Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date où ils sont contractés, déduction faite des frais d'opérations et sont réévalués par la suite à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont sortis des comptes lorsque l'actif est transféré ou que de manière évidente tous les risques ou bénéfices de la propriété des actifs ont été transférés, ou lorsque le droit à perception de flux de trésorerie au titre de la détention de l'actif a expiré.

Les variations de juste valeur des actifs financiers détenus en devises étrangères et classés en actifs financiers détenus à des fins de transaction sont réparties entre différence de change résultant de la conversion du coût amorti des titres et les autres variations de la valeur du titre. Les écarts de change des valeurs monétaires sont comptabilisés en compte de résultat. Les autres variations de juste valeur des titres monétaires classés en



valeurs destinées à la vente sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global et apparaissent au bilan dans les autres réserves.

Quand les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont vendus ou dépréciés, le cumul des dépréciations de juste valeur est comptabilisé en résultat comme « gains ou pertes réalisés juste valeur ». La juste valeur des parts de fonds d'investissement est déterminée sur la base du prix quotidien de rachat auquel les titres peuvent être vendus, tels qu'évalués par le fonds sur la base de la valeur d'actif net de fonds. ■

+ *Note 2.13 - Instruments financiers dérivés*

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date où ils sont contractés et sont réévalués par la suite à leur juste valeur à chaque date de clôture.

Les techniques d'estimation utilisées pour établir les justes valeurs des actifs et des passifs sont basées sur des données observables et non observables. Les données observables reflètent les données aisément obtenues de sources indépendantes tandis que les données non observables reflètent les hypothèses du marché issues de la Direction.

Les justes valeurs des instruments qui sont cotés sur les marchés actifs sont déterminées en utilisant les cotations représentant des opérations de marché régulières et récentes. La Société utilise aussi des techniques d'estimation pour établir la juste valeur des instruments pour lesquels les cotations sur les marchés actifs ne sont pas disponibles. ■

+ *Note 2.14 - Stocks*

Les stocks sont enregistrés au plus bas du prix de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts sont déterminés selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO) et en particulier selon la méthode du premier péri-mé, premier sorti (FEFO). Le coût des produits finis et des travaux en cours comprennent les matières premières, la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production y afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale), évalués aux coûts standards. Les différences entre les coûts réels et les coûts standards sont calculées à chaque période de clôture et affectées à la catégorie de stock correspondante afin qu'il n'y ait pas de différence entre les coûts réels et les coûts standards. Le coût de revient exclut les charges d'emprunts. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des frais de vente variables applicables. Les provisions pour produits défectueux sont comprises dans la valeur des stocks. ■

+ *Note 2.15 - Créances clients et autres créances*

Les créances clients et autres créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. La valeur comptable de l'actif est réduite par utilisation d'un compte de provision. Lorsqu'une créance client est considérée comme n'étant plus recouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la provision. Les recouvrements ultérieurs de montants préalablement extournés sont crédités en compte de résultat en contrepartie du compte de dépréciation. Les variations de la valeur comptable de la provision pour dépréciation sont reconnues en compte de résultat. ■



+ *Note 2.16 – Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à court terme*

La trésorerie comprend les disponibilités et les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme et les BMTN, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts. La trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restriction sont décrits, le cas échéant en note 19. ■

+ *Note 2.17 – Capital social, primes d'émission et autres réserves réglementées, report à nouveau et autres réserves et résultat net*

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres.

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions figurent en capitaux propres, en déduction du produit de l'émission, pour leur montant net d'impôts, si applicable.

Lorsque la Société rachète ses propres actions (actions propres), les sommes payées en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables à l'opération (net d'impôts le cas échéant), sont déduites du total des fonds propres attribuables aux actionnaires, jusqu'à ce que les actions soient annulées, réémises ou cédées de quelque manière que ce soit. Lorsque les actions susmentionnées sont cédées ou réémises, les fonds reçus, nets des éventuels coûts marginaux directement attribuables à la transaction et des incidences fiscales, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

Les gains et les pertes sur l'exercice sont intégralement compris dans le résultat net alors que les autres éléments du résultat affectent uniquement le report à nouveau et les autres réserves. ■

+ *Note 2.18 – Fournisseurs*

Le compte fournisseurs correspond aux obligations de payer pour des biens ou services ayant été acquis dans le cours normal de l'activité auprès de fournisseurs. Les comptes créditeurs sont classés en passifs courants si l'échéance du paiement est égale ou inférieure à un an. Les comptes fournisseurs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Les dettes fournisseurs à court terme sont ensuite évaluées à leur valeur de paiement. ■

+ *Note 2.19 – Emprunts*

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, si celle-ci peut être déterminée, nets des coûts de transaction engagés. Les emprunts sont par la suite enregistrés au coût amorti. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est constatée en compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont comptabilisés en passifs courants à moins que la Société ne dispose d'un droit inconditionnel lui permettant de différer le règlement du passif sur une période d'au moins 12 mois après la date de clôture. ■

+ *Note 2.20 – Impôt sur le résultat, exigible et différé*

La charge d'impôt sur le résultat correspond à la somme totale des impôts sur le résultat exigibles et différés. L'impôt sur le résultat est comptabilisé au compte de résultats à l'exception des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est également comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement. L'impôt sur le résultat exigible est calculées sur base des réglementations fiscales adoptées ou quasiment adoptées à la date de clôture dans

les pays où les filiales de la Société exercent leurs activités et produisent des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans le cadre des déclarations fiscales relatives aux situations pour lesquelles l'application de la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, selon le cas, sur la base des sommes que l'on prévoit de régler aux autorités fiscales.

L'impôt sur le résultat différé est calculé suivant la méthode du report variable sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable telle qu'elle figure aux états financiers. Toutefois, si l'impôt sur le résultat différé n'est pas pris en compte lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable, il n'est alors pas comptabilisé. L'impôt sur le résultat différé est calculé sur la base des taux d'imposition (et réglementations fiscales) adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou l'obligation de règlement de l'impôt différé aura été remplie.

Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Des impôts sur le résultat différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par la Société et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche. ■

+ Note 2.21 – Avantages au personnel

a) Paiements fondés des actions

Transactions réglées en instruments de capitaux propres

La Société a mis en place un plan de rémunération en actions réglé en instruments de capitaux propres. La juste valeur dudit plan réglé en instruments de capitaux propres est comptabilisée en charge pour services rendus par les salariés en contrepartie de l'attribution des options. La charge totale constatée sur la période d'acquisition des droits est déterminée en se référant à la juste valeur de l'option octroyée, hors effet de conditions d'acquisition ne dépendant pas du marché. Les conditions d'acquisition des droits ne dépendant pas du marché sont prises en compte dans les hypothèses concernant le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. La Société révisé annuellement ses estimations relatives au nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Elle comptabilise, le cas échéant, l'incidence de la révision des estimations initiales au compte de résultat et procède à l'ajustement correspondant des capitaux propres.

Les produits perçus, nets des éventuels coûts directement attribuables à la transaction, sont crédités au capital (pour la valeur nominale des actions) et aux primes d'émission (pour le montant dépassant la valeur nominale) au moment où les options sont exercées.

b) Régime de primes

La Société comptabilise un passif et une charge pour les primes octroyées. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle a assumé une obligation contractuelle ou que les usages ont créé une obligation implicite.



c) Engagements envers les salariés

Certaines sociétés du Groupe peuvent verser à leurs salariés des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées une fois par an selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Les calculs auxquels il est procédé se fondent essentiellement sur les hypothèses suivantes :

- › un taux d'actualisation ;
- › un taux d'augmentation des salaires ;
- › un taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes résultant des ajustements d'ancienneté et les changements d'hypothèses actuarielles sont débités ou crédités dans les capitaux propres et apparaissent dans le résultat global au titre de la période concernée.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, la Société comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont exigibles, la Société n'étant pas engagée au-delà des cotisations versées. ■

+ Note 2.22 - Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est probable que la Société soit tenue de la régler, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation des dépenses nécessaires au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de reporting, en

prenant en compte les risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Les provisions sont déterminées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché sur la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à cette obligation. L'augmentation des provisions due à l'écoulement du temps est comptabilisée en charges d'intérêts.

Les provisions ne sont pas comptabilisées au titre de pertes opérationnelles futures. ■

+ Note 2.23 Revenus différés

Les revenus différés comprennent des paiements d'avance de partenaires de collaboration (essentiellement des paiements d'option) et des avances conditionnées dans le cadre de subventions. Ces versements perçus sont enregistrés en « autres passifs non-courants » et « autres passifs courants » en fonction de leur échéance. Dans le cas d'un échec pour mener le projet à terme, l'abandon de créances est comptabilisé en « autres produits/(charges), net » dans le cas de subvention relatives à des projets capitalisés et en « Subventions d'exploitation » dans le cas de subvention relatives à des projets non capitalisés. ■

**Note 3: Gestion des risques financiers****+ Note 3.1 – Facteurs de risques financiers**

Les activités de la Société l'exposent à toute une série de risques financiers : risques de marché (incluant le risque lié au change et celui lié au taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidités. La politique générale de gestion des risques financiers de la Société est axée sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser les possibles effets contraires sur les performances financières de la Société.

La gestion des risques financiers est assurée par le Directeur financier sous l'étroite surveillance du Directoire. Le Directeur financier identifie, évalue et gère les risques financiers. Le Directoire soumet régulièrement des rapports sur les systèmes de gestion de risques, incluant la gestion des risques financiers, au Comité d'audit du Conseil de surveillance.

a) Risques de marché*Risques liés aux différences de change*

Le Société exerce ses activités à l'international et est exposée aux risques de change provenant de différentes expositions en devises, principalement ceux liés au dollar américain («USD») et à la livre sterling («GBP»), tandis que l'exposition aux risques de change à d'autres devises, incluant le dollar Australien et Canadien, le franc suisse et le yen japonais est relativement limitée. Les risques de change peuvent être liés à des transactions commerciales futures, des actifs et passifs comptabilisés et des investissements réalisés dans des activités étrangères.

L'objectif de la Société est de minimiser les incidences négatives potentielles des fluctuations de taux de change des devises, par exemple par la conversion monétaire de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère.

La Société a réalisé certains investissements dans des opérations étrangères pour lesquels les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

Au 31 décembre 2014, si le dollar US avait baissé de 10 % par rapport à l'euro, toutes les autres variables restant constantes, le résultat avant impôts de l'exercice aurait été inférieur de 2 060 K€ (supérieur de EUR 587 K en 2013) essentiellement du fait des gains de change sur la transaction d'emprunts et dettes fournisseurs libellés en dollars, en partie compensées par les effets négatifs des équivalents de trésorerie et créances clients. À la clôture de l'exercice 2014, le revenu s'est révélé être plus sensible aux variations du taux de change euro/dollar qu'il ne l'avait été en 2013, essentiellement du fait de la diminution du montant des comptes clients et équivalents de trésorerie libellés en dollar.

Au 31 décembre 2014, si la livre sterling avait baissé de 10 % par rapport à l'euro, toutes les autres variables restant constantes, le résultat avant impôts de l'exercice aurait été supérieur de 261K€ (57K€ en 2013). À la clôture de l'exercice 2014, le revenu s'est révélé être plus sensible aux variations du taux de change euro/livre sterling qu'il ne l'avait été en 2013, essentiellement du fait de l'augmentation du montant des équivalents de trésorerie libellés en livre sterling.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à des risques de marché relatifs à ses opérations de couverture portant aussi bien sur ses liquidités, ses dettes à moyen et long terme et ses emprunts soumis à des taux d'intérêt variables.

Les emprunts à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt des flux de trésorerie, lequel est compensé par la trésorerie et les actifs financiers détenus à des



taux variables. Au cours des exercices 2013 et 2014, les investissements de la Société détenus à taux variable ainsi que les emprunts à taux variable ont été libellés en euros et en dollars.

La Société analyse son exposition au risque de taux d'intérêt selon une approche dynamique. Se fondant sur cette approche, la Société évalue l'incidence d'une variation déterminée du taux d'intérêt sur son résultat. La même variation de taux d'intérêt est utilisée pour toutes les devises. Le calcul prend en compte les investissements dans des instruments financiers ainsi que les fonds déposés auprès d'établissements bancaires, soit les positions les plus génératrices d'intérêts. À la date de clôture, il a été calculé qu'une variation de taux de 0,25% sur le résultat avant impôts générerait une baisse ou une augmentation de 36 K€ (27 K€ en 2013).

b) Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit. La Société détient des comptes bancaires, des liquidités et valeurs mobilières auprès d'établissements financiers très bien cotés. Afin de contrôler la qualité de crédit de ses partenaires financiers, la Société se fie aux cotations de crédit publiées par les agences de notation spécialisées telles que Standard & Poor's, Moody's, et Fitch. La Société a mis en place des politiques destinées à limiter le montant d'exposition au risque de crédit auprès de quelques établissements financiers qu'il soit. La Société est également exposée au risque de crédit de ses clients et autres débiteurs, dans la mesure où les produits de collaborations, licences et services proviennent d'un petit nombre de transactions. La Société a mis en place des politiques pour ne conclure des transactions qu'avec des contreparties bénéficiant de la meilleure réputation financière. Si les clients sont cotés de manière indépendante, cette cotation est également prise en compte. Si en revanche il n'est pas possible de se fonder sur une cota-

tion indépendante, les services de gestion des risques évaluent la qualité de crédit du client en prenant en compte sa situation financière, son expérience passée ainsi que d'autres critères. En fonction de cotations internes ou externes et conformément aux limites posées par le Directoire, les limites individuelles de risque sont établies. La qualité de crédit des actifs est précisée en note 14.3.

c) Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de liquidité résultant de l'arrivée à échéance de ses actifs financiers. De plus, les risques de liquidité résultent du fait que le flux de trésorerie opérationnel de la Société est soumis à des variations au cours des exercices financiers. Par conséquent, une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver suffisamment de trésorerie et de titres négociables afin de répondre aux besoins des opérations courantes et pouvoir dénouer des positions sur le marché. Certaines circonstances exceptionnelles sur les marchés financiers peuvent toutefois restreindre temporairement la possibilité de procéder à la liquidation de certains actifs financiers.



Le tableau ci-après analyse les passifs financiers de la Société en les regroupant par échéance pertinente définie en fonction de la durée restant à courir entre la date de clôture et la date d'échéance contractuelle. Les montants figurant au tableau représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

AU 31 DÉCEMBRE 2013 EN MILLIERS D'EUROS	MOINS D'UN AN	COMPRISE ENTRE 1 ET 3 ANS	COMPRISE ENTRE 3 ET 5 ANS	SUR 5 ANS	TOTAL
<i>Emprunts (à l'exclusion des passifs liés aux contrats de location-financement)¹</i>	5,401	17,849	26,128	2,333	51,711
<i>Passifs liés aux contrats de location-financement</i>	980	2,045	2,045	27,353	32,423
<i>Fournisseurs et autres créditeurs²</i>	11,030	-	-	-	11,030
<i>Dettes fiscales et sociales³</i>	3,044	-	-	-	3,044
<i>Autres passifs et provisions⁴</i>	203	2,942	1,259	1,925	6,330
	20,658	22,836	29,432	31,611	104,537

AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN MILLIERS D'EUROS	MOINS D'UN AN	COMPRISE ENTRE 1 ET 3 ANS	COMPRISE ENTRE 3 ET 5 ANS	SUR 5 ANS	TOTAL
<i>Emprunts (à l'exclusion des passifs liés aux contrats de location-financement)¹</i>	6,282	25,572	9,544	1,701	43,099
<i>Passifs liés aux contrats de location-financement</i>	836	1,693	1,722	25,804	30,054
<i>Fournisseurs et autres crédi- teurs²</i>	10,734	-	-	-	10,734
<i>Dettes fiscales et sociales³</i>	3,278	-	-	-	3,278
<i>Autres passifs et provisions⁴</i>	23	-	178	9	210
	21,152	27,265	11,444	27,514	87,375

¹Les catégories ici présentées ont été déterminées en vertu de l'IAS 39. Pour la plupart d'entre eux, les contrats de location-financement n'entrent pas dans le champ de l'IAS 39 mais ils demeurent dans celui de l'IFRS 7. C'est la raison pour laquelle les contrats de location-financement sont présentés séparément.

²Les passifs d'impôt sont exclus du bilan fournisseurs et autres créditeurs, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

³Les prestations sociales et autres taxes dues sont exclues du passif du bilan lié aux dettes fiscales et sociales, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

⁴Les produits constatés et les provisions sont exclus des autres passifs et du solde des provisions, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

Les justes valeurs et valeurs comptables des emprunts de la Société figurent en note 24.

Afin de gérer le risque de liquidité, la Société détient suffisamment de liquidités et investit d'une manière générale dans des valeurs mobilières pouvant rapidement être converties en liquidités. ■



+ *Note 3.2 – Comptabilisation des activités de couverture*

À la date de clôture, la Société est engagée dans des activités de couverture. Pour plus d'informations, voir note 14.2. ■

+ *Note 3.3 – Gestion du risque en matière de fonds propres*

En ce qui concerne la gestion du risque en matière de fonds propres, l'objectif de la Société est de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir des avantages à ses actionnaires et autres parties prenantes ainsi que maintenir une structure optimale du capital pour en réduire le coût. La Société gère ses fonds de manière active pour assurer en premier lieu ses besoins en liquidité et la préservation de son capital tout en cherchant à en maximiser le rendement. La Société a placé sa trésorerie et ses investissements à court terme dans différents établissements financiers et a réalisé des investissements dans des actifs financiers liquides très diversifiés et appartenant à des catégories de risque équilibré. Afin de conserver ou ajuster la structure du capital, la Société peut être amenée à émettre de nouvelles actions ou à céder des actifs afin de réduire sa dette.

En cohérence avec son stade de développement en tant que société biotechnologique générant pour l'heure moins de trésorerie du fait de la vente de ses produits que de dépenses en R&D, la Société s'appuie essentiellement sur le financement par capitaux propres. Le capital social comprend les «capitaux propres» comme indiqué au bilan consolidé. ■

+ *Note 3.4 – Estimation de la juste valeur*

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les valeurs mobilières disponibles à la vente) est déterminée au vu des cours du marché ou des cours fixés par les courtiers à la date de clôture.

La juste valeur des instruments financiers non négociés sur les marchés actifs est déterminée par application de techniques d'évaluation. Le Société utilise plusieurs méthodes d'évaluation et hypothèses qui reposent sur les conditions du marché existant à la date de clôture telles que le flux de trésorerie actualisé estimé, les cours du marché ou cours de courtiers fixés pour des instruments similaires.

La valeur comptable, diminuée des provisions pour perte de valeur, des créances et dettes commerciales est considérée comme étant proche de leur juste valeur étant donné que ces instruments ont une échéance à relativement court terme. La juste valeur des fonds d'investissement détenus en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente repose sur les taux actuels de soumission proposés par le gestionnaire du fonds, établis en fonction du cours en vigueur desdits actifs sur le marché à la date de clôture. Aux fins de présentation de l'information financière, la juste valeur des passifs financiers est évaluée en actualisant les flux de trésorerie contractuels à venir au taux d'intérêt en vigueur sur le marché proposé à la Société pour des instruments financiers similaires. ■

Note 4: Estimations et appréciations comptables déterminantes

Les estimations et appréciations sont révisées de façon continue et s'appuient, entre autres facteurs, sur l'expérience du passé et sur d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

+ *Note 4.1 – Estimations et hypothèses comptables déterminantes*

Pour établir ses comptes la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du groupe portent notamment sur la valorisation des écarts d'acquisition (goodwill), des autres immobilisations incorporelles (durée d'amortissement des frais de développement capitalisés et des technologies acquises), des dettes vendeurs relatives au complément de prix de certains actifs acquis, la reconnaissance des revenus

(pour les revenus de licence reconnus sur la période estimée de développement du projet, pour les produits de subvention évalués en fonction des coûts engagés comparés au budget), ainsi que la composante variable d'un emprunt auprès de Pharmakon, qui est comptabilisée sur la base des montants budgétisés des ventes futures. ■

+ *Note 4.2 – Appréciations comptables déterminantes dans l'application des règles comptables de l'entité*

Comptabilisation des produits

La Société génère des produits grâce aux contrats de collaboration et de licence conclus pour ses candidats produits et ses technologies propriétaires. De tels contrats prévoient en général diverses obligations d'exécution ainsi que des paiements calculés en fonction de divers éléments. La direction doit apprécier si, du point de vue du partenaire commercial, lesdits éléments d'un même contrat constituent une seule transaction ou bien des éléments identifiables séparément et, lorsqu'il s'agit d'appliquer les critères de comptabilisation des produits à chacun des éléments d'un contrat, déterminer la juste valeur de chacun des éléments composant ledit contrat. ■

Note 5: Informations sectorielles

Au 1er janvier 2014, le Groupe a modifié son processus de reporting interne dans le cadre du projet global d'intégration d'entreprise, suite à la fusion entre Vivalis et Intercell en mai 2013. Ce dernier intègre une nouvelle structuration de l'information financière relative aux activités de la société. Ainsi, les secteurs d'activité se décomposent comme suit :

- + "Produits" (Vaccins commercialisés, actuellement le vaccin JEV);
- + "Technologies et services "(services et découvertes au stade de la commercialisation, c'est à dire générant des revenus grâce à des accords de collaborations, de services et de licences, incluant EB66[®], VivalScreen[®] et IC31[®]);
- + "Produits de recherche et développement " (programmes de recherche et de développement pharmaceutiques visant à créer de nouveaux produits susceptibles d'être approuvés et de pouvoir générer des flux de trésorerie futurs au travers de leur commercialisation ou par le biais de partenariats avec des sociétés pharmaceutiques.

L'information sectorielle a été retraitée pour les périodes précédentes afin de se conformer à ce changement de présentation.



+ Note 5.1 – Agrégats au compte de résultat par segment:

Compte de résultat par secteurs pour les douze mois clos au 31 décembre 2013:

EN MILLIERS D'EUROS	PRO-DUITS	TECHNOLOGIES ET SERVICES	PRO-DUITS R&D	FRAIS DE STRUCTURE	TOTAL
<i>Chiffre d'affaires et Subventions</i>	23,239	6,974	5,778	-	35,991
<i>Coût des produits et des services</i>	(16,508)	-	-	-	(16,508)
<i>Frais de recherche et développement</i>	(1,508)	(11,416)	(8,500)	-	(21,423)
<i>Frais généraux, administratifs et commerciaux</i>	(4,344)	(1,269)	-	(9,107)	(14,720)
<i>Autres produits et charges opérationnels, net</i>	-	-	-	1,157	1,157
<i>Dotations aux amortissements et dépréciations</i>	(3,697)	(1,655)	-	-	(5,353)
Résultat opérationnel	(2,819)	(7,366)	(2,722)	(7,950)	(20,856)
<i>Produits financiers/charges financières et impôt sur les résultats</i>	-	-	-	(3,117)	(3,117)
Résultat des activités poursuivies	(2,819)	(7,366)	(2,722)	(11,067)	(23,973)

Compte de résultat par secteurs pour les douze mois clos au 31 décembre 2014 :

EN MILLIERS D'EUROS	PRO-DUITS	TECHNOLOGIES ET SERVICES	PRO-DUITS R&D	FRAIS DE STRUCTURE	TOTAL
<i>Chiffre d'affaires et Subventions</i>	28,289	5,067	9,072	-	42,429
<i>Coût des produits et des services</i>	(15,565)	(1,578)	-	-	(17,144)
<i>Frais de recherche et développement</i>	(3,749)	(4,231)	(14,262)	-	(22,242)
<i>Frais généraux, administratifs et commerciaux</i>	(1,193)	(874)	-	(12,074)	(14,142)
<i>Autres produits et charges opérationnels, net</i>	-	-	-	(395)	(395)
<i>Dotations aux amortissements et dépréciations</i>	(6,637)	(5,686)	-	-	(12,323)
Résultat opérationnel	1,144	(7,302)	(5,190)	(12,469)	(23,817)
<i>Produits financiers/charges financières et impôt sur les résultats</i>	-	-	-	(2,455)	(2,455)
Résultat des activités poursuivies	1,144	(7,302)	(5,190)	(14,924)	(26,272)



+ Note 5.2 – Segments géographiques

Pour la présentation d'informations basées sur la segmentation géographique, on identifie les produits des segments en fonction du lieu final de vente des produits par le distributeur partenaire ou du lieu où se situe le client/partenaire. Les actifs sectoriels sont identifiés en fonction de la localisation géographique desdits actifs.

Chiffre d'affaires et Subventions par segment géographique

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>France</i>	4 845	5 338
<i>Europe hors France</i>	16 844	12 157
<i>Amérique du nord</i>	19 160	18 055
<i>Autres</i>	1 580	440
Produits	42 429	35 991

Actifs non courants par segment géographique

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>France</i>	7 833	23 059
<i>Europe hors France</i>	138 269	146 590
<i>Amérique du nord</i>	712	662
<i>Autres</i>	-	159
Actifs non courants	146 814	170 470

Aux fins des présentes, les actifs non courants sont constitués des immobilisations corporelles et incorporelles ■

+ Note 5.3 – Informations relatives aux principaux clients

Les produits provenant des contrats de collaboration et de licence conclus avec les deux principaux clients s'élèvent respectivement à 5 054 K€ (3 539 K€ en 2013) et 1 328 K€ (1 151 K€ en 2013). La vente de produits au principal client a généré 27 781 K€ (12 709 K€ en 2013). ■

**Note 6: Charges par nature**

Les coûts générés par la vente de produits et services, les dépenses de recherche et développement, les frais généraux, de vente et administratifs ainsi que les amortissements et les dépréciations comprennent les éléments suivants, classés par nature de coût :

EUR IN THOUSANDS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Honoraires et autres prestations de services</i>	14 662	11 325
<i>Charges de personnel (note 7)</i>	21 864	17 781
<i>Amortissements et provisions</i>	12 359	9 055
<i>Dépréciations</i>	4 095	92
<i>Coûts d'énergie et d'entretien des bâtiments</i>	3 244	2 556
<i>Matières premières et consommables utilisés</i>	2 060	3 320
<i>Coûts des fournitures de bureaux et d'informatique</i>	677	864
<i>Frais de déplacement et de transport</i>	762	827
<i>Coûts de publicité</i>	25	3 174
<i>Droits de licence et redevances</i>	3 836	2 472
<i>Autres charges</i>	134	143
<i>Sommes capitalisées en coûts de développement et variation du stock</i>	2 133	6 532
Total	65 851	58 141
<i>Reclassement relatif aux activités cédées</i>	-	(137)
Coûts des produits et services, frais de recherche et développement, frais généraux, administratifs et commerciaux, et dotations aux amortissements et dépréciations	65 851	58 004



Honoraires facturés au Groupe par les commissaires aux comptes et autres membres de leur réseau

EN MILLIERS D'EUROS HORS TVA	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE, 2014		EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE, 2013	
	<i>PwC</i>	<i>Cabinet Deloitte & Associés</i>	<i>Chesneau</i>	<i>Cabinet Deloitte & Associés</i>
Audit				
<i>Commissariat aux comptes</i>				
- Valneva SE	111	114	44	46
- Filiales intégralement consolidées	53	44	50	32
<i>Diligences de vérification réalisées dans le cadre de la fusion avec Intercell AG</i>	-	-	78	41
<i>Diligences de vérification réalisées dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires en juillet 2013</i>	-	-	-	95
<i>Diligences de vérification réalisées dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires en Février 2015</i>	78	66	-	-
<i>Autres diligences et prestations de services directement liées aux obligations des commissaires aux comptes</i>				
- Valneva SE	-	4	-	2
- Filiales intégralement consolidées	17	16	28	-
Sous total audit	258	245	200	217
Autres prestations				
<i>Juridique, fiscal, social</i>				
- Valneva SE	-	-	-	-
- Filiales intégralement consolidées	-	-	-	2
<i>Autres diligences directement liées</i>	-	-	-	-
<i>Missions Accessoires</i>	-	-	-	-
Sous total autres prestations de services	-	-	-	2
Honoraires facturés par les commissaires aux comptes et autres membres de leur réseau	258	245	200	219

**Note 7: Charges de personnel**

Les charges de personnel incluent les éléments suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Salaires</i>	16 483	13 335
<i>Cotisations sociales</i>	4 236	3 666
<i>Formation</i>	292	317
<i>Charges liées au paiement sur base d'actions au personnel et membres de la direction</i>	528	173
<i>Autres avantages accordés au personnel</i>	325	290
Charges des avantages accordés au personnel	21 864	17 781

En 2014, l'effectif du Groupe a été en moyenne sur l'ensemble de l'année de 275 salariés (193 salariés en 2013). ■

Note 8: Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits, nets d'autres charges, incluent les éléments suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Impôts, droits de douane, redevances et taxes autres que l'impôt sur le résultat</i>	(258)	(282)
<i>Gains/(pertes) sur cession d'immobilisations corporelles, net</i>	(63)	1 260
<i>Revenus/(charges) divers, net</i>	(74)	180
Autres produits et charges opérationnels	(395)	1 157

Les gains nets de cession d'immobilisations corporelles incluent dans l'exercice précédent un gain de 1 312 K€ résultant de la finalisation en novembre 2013 de la cession des activités de bioproduction (CMO) implantées à Nantes en faveur de Biological E, une importante entreprise biopharmaceutique indienne. ■

**Note 9: Résultat financier**

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
Produits financiers		
- Intérêts reçus sur dépôts bancaires	132	177
- Intérêts reçus d'autres parties	93	14
- Gains réalisés sur la vente d'actifs financiers courants	-	9
- Profits sur actifs/passifs financiers	48	-
- Différences positives de change	1 999	-
	2 273	200
Charges financières		
- Intérêts d'emprunts auprès des banques et pouvoirs publics	(190)	(115)
- Intérêts financiers sur autres emprunts	(4 204)	(1 097)
- Pertes sur passifs/actifs financiers	-	(50)
- Différences négatives de change	-	(1 707)
	(4 394)	(2 969)
Résultat financier	(2 121)	(2 769)

Le Groupe a bénéficié de l'aide apportée par les pouvoirs publics pour la négociation de facilités d'emprunt dont la Société n'aurait pas pu bénéficier autrement. L'aide en question inclut l'octroi de garanties sur l'encours des sommes dues. Pour plus d'information, voir note 24. ■

**Note 10: Impôt sur les résultats****+ Note 10.1 – Impôt sur les résultats**

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Impôt exigible</i>	(315)	(386)
<i>Impôt différé</i>	(19)	38
Impôt sur les résultats	(334)	(348)

Les réconciliations d'impôt des entités individuelles - préparées sur la base des taux d'imposition applicables dans chaque pays et en prenant en compte les procédures de consolidation - ont été résumées dans le tableau de réconciliation ci-après. La charge fiscale estimée a été réconciliée avec la charge fiscale effective communiquée.

La charge d'impôts sur les résultats avant impôts de la Société diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéficiaires des sociétés consolidées, comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
Résultat avant impôt sur les bénéfices	(25 938)	(23 762)
<i>Impôt calculé en fonction du taux d'imposition national applicable aux bénéfices dans les différents pays concernés</i>	7 650	6 675
<i>Produits non assujettis à l'impôt</i>	1 828	156
<i>Charges non déductibles fiscalement</i>	(1 602)	(533)
<i>Actif fiscal différé non comptabilisé</i>	(8 163)	(7 957)
<i>Ajustements par rapport aux exercices précédents</i>	(20)	226
<i>Effet du changement de taux d'imposition applicable</i>	2	11
<i>Variations de change</i>	(4)	1 073
<i>Imposition forfaitaire</i>	(3)	-
<i>Retenue à la source</i>	(23)	-
Impôt sur les résultats	(334)	(348)

Compte tenu des pertes enregistrées, le taux de charge effectif de l'impôt n'est pas présenté. ■

**+ Note 10.2 – Impôt différé**

Au 31 Décembre 2014, les impôts différés actifs d'un montant de 338 797 milliers d'euros (374,363 milliers d'euros en 2013) ne sont pas comptabilisés dans la mesure où il est peu probable de disposer de suffisamment de profits fiscaux futurs pour imputer une partie de ces pertes fiscales reportées.

Au 31 Décembre 2014 le Groupe a un report déficitaire de 422 023 milliers d'euros (392 033 milliers d'euros en 2013), dont 81 169 milliers d'euros proviennent de Valneva SE en France (67 421 milliers d'euros en 2013), 322 984 milliers d'euros proviennent de Valneva Austria GmbH and Elatos GmbH en Autriche (306 789 milliers d'euros en 2013) et 17 871 milliers d'euros proviennent de Intercell USA, Inc aux U.S. (17 824 milliers d'euros en 2013).

Les reports déficitaires n'ont pas de date d'expiration en Autriche et en France alors que les pertes fiscales des entités basées aux U.S. vont commencer à expirer en 2023 si elles ne sont pas utilisées.

Les montants correspondants sont les suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
Impôts différés actifs		
- <i>Impôts différés actifs récupérables après plus de 12 mois</i>	21,774	21,893
- <i>Impôts différés actifs récupérables dans les 12 mois</i>	1 569	1 604
Total impôts différés actifs	23 343	23 496
Impôts différés passifs		
- <i>Impôts différés passifs récupérables après plus de 12 mois.</i>	(23 259)	(23 422)
- <i>Impôts différés passifs récupérables dans les 12 mois</i>	(187)	(153)
Total impôts différés passifs	(23 446)	(23 575)
Impôts différés, net	(103)	(79)

La variation brute des impôt différés est la suivante:

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Ouverture</i>	(79)	-
<i>Differences de change</i>	(6)	3
<i>Acquisition de filiales / ajustement</i>	-	(119)
<i>Charge en compte de résultat</i>	(18)	37
Clôture	(103)	(79)



Les impôts différés actifs et passifs sont affectés aux différents postes de bilan comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
Impôt différé actif généré par		
<i>Report des pertes fiscales</i>	115 015	106 365
<i>Immobilisations</i>	1 051	1 532
<i>Autres postes</i>	2 390	2 547
<i>Non reconnaissance d'impôts différés actifs</i>	(95 114)	(86 948)
Total impôts différés actifs	23 343	23 496
Impôt différé passif généré par		
<i>Amortissement dérogatoire</i>	(300)	(439)
<i>Immobilisations</i>	(226)	(234)
<i>Immobilisations incorporelles</i>	(22 780)	(22 748)
<i>Autres postes</i>	(140)	(154)
Total impôts différés passifs	(23 446)	(23 575)
Impôts différés, net	(103)	(79)

Le taux de l'impôt sur les résultats au Royaume - Uni a été réduit de 23% à 21%. Les impôts différés actifs et passifs présentés ci-dessus au 31 décembre 2014 ont été ajustés pour tenir compte de ce changement de taux d'imposition.

Les impôts différés actifs correspondants ont été uniquement reconnus pour les entités où une preuve suffisante a été fournie qu'un bénéfice imposable adéquat contre lequel les pertes fiscales non utilisées pourront l'être dans un futur proche sera disponible ■

**Note 11: Résultat par action**

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions rachetées par la Société et détenues en tant qu'actions propres (note 22).

	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)</i>	(26 272)	(23 973)
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</i>	55 493 043	39 343 185
Résultat par action de base lié aux activités poursuivies (en euros par action)	(0,47)	(0,61)

Le résultat par action dilué équivaut au résultat par action de base dans la mesure où la conversion de toutes les actions potentielles dilutives (actions de préférence en circulation, options de souscription d'actions, actions gratuites, bons de souscription d'actions), (cf. notes 21 et 23) aurait comme incidence la diminution du résultat par action et n'est par conséquent pas traitée comme dilutive. ■

**Note 12: Immobilisations corporelles**

EN MILLIERS D'EUROS	TERRAINS, BÂTIMENTS, AGENCEMENT	ÉQUIPE- MENT DE PRODUC- TION ET DE LABORA- TOIRE	MATÉRIEL INFORMAT.	MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU	IMMOBILI- SATIONS EN COURS	TOTAL
Au 1er janvier 2013						
<i>Valeur brute</i>	10 745	8 193	510	440	23	19 911
<i>Amortissements et dé- préciations cumulés</i>	(2 679)	(4 539)	(371)	(232)	-	(7 820)
Valeur nette comptable	8 066	3 654	140	208	23	12 091
Exercice clos au 31 décembre 2013						
<i>Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice</i>	8 066	3 654	140	208	23	12 091
<i>Variation du taux de change des devises</i>	106	24	-	-	-	130
<i>Regroupement d'entre- prises (note 30)</i>	35 698	2 817	119	516	-	39 150
<i>Acquisitions</i>	153	567	58	20	-	798
<i>Reclassement</i>	23	-	-	-	(23)	-
<i>Cessions</i>	(2 179)	(1 483)	(48)	(28)	-	(3 738)
<i>Charge d'amortissement</i>	(1 627)	(1 454)	(125)	(110)	-	(3 316)
<i>Charge de dépréciation</i>	-	(48)	-	-	-	(48)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	40 240	4 076	143	607	-	45 067
Au 31 décembre 2013						
<i>Valeur brute</i>	51 181	18 456	1 471	1 390	-	72 497
<i>Amortissements et dépréciations cumulés</i>	(10 941)	(14 379)	(1 327)	(782)	-	(27 430)
Valeur nette comptable	40 240	4 076	143	607	-	45 067



EN MILLIERS D'EUROS	TERRAINS, BÂTIMENTS, AGENCEMENT	ÉQUIPE- MENT DE PRODUC- TION ET DE LABORA- TOIRE	MATÉRIEL INFORMAT.	MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU	IMMOBILI- SATIONS EN COURS	TOTAL
Exercice clos au 31 décembre 2014						
<i>Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice</i>	40 240	4 076	143	607	-	45 067
<i>Variation du taux de change des devises</i>	287	70	5	11	-	372
<i>Acquisitions</i>	71	953	85	18	-	1 127
<i>Reclassement</i>	(9)	-	-	-	-	(9)
<i>Cessions</i>	-	(176)	(1)	(1)	-	(177)
<i>Charge d'amortissement</i>	(2 455)	(1 243)	(88)	(125)	-	(3 911)
<i>Charge de dépréciation</i>	-	(235)	-	-	-	(235)
<i>Virement poste à poste Actifs destinés à être vendus</i>	-	(560)	(12)	(52)	-	(623)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	38 134	2 886	132	458	-	41 611
Au 31 décembre 2014						
<i>Valeur brute</i>	51 899	18 072	1 386	1 305	-	72 661
<i>Amortissements et dépréciations cumulés</i>	(13 765)	(15 186)	(1 254)	(846)	-	(31 050)
Valeur nette comptable	38 134	2 886	132	458	-	41 611

Les charges d'amortissement ont été affectées aux dépenses de recherche et développement pour 1 384 K€ (2 344 K€ en 2013) et aux frais généraux, administratifs et commerciaux pour 28 K€ (86 K€ en 2013).

Les contrats de location- simple sont enregistrés pour 365 K€ (303 K€ en 2013) au compte de résultat.



Les immobilisations corporelles prennent en compte les situations dans lesquelles le Groupe a la qualité de preneur à bail d'un contrat de location-financement, pour son immeuble de bureaux et de laboratoire de recherche à Vienne, et bénéficie d'une clause de renonciation au droit de résiliation sur une période de 15 ans ainsi que d'une option d'achat. Les montants pris en compte pour lesdites immobilisations sont les suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	TERRAINS, BÂTIMENTS, AGENCE- MENT	ÉQUIPE- MENT DE PRODUC- TION ET DE LABORA- TOIRE	MATÉRIEL INFORMAT.	MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU	IMMOBILI- SATIONS EN COURS	TOTAL
au 31 décembre 2014						
<i>Valeur brute</i>	34 795	-	-	-	-	34 795
<i>Amortissement cumulé</i>	(5 098)	-	-	-	-	(5 098)
Valeur nette comptable	29 697	-	-	-	-	29 697

**Note 13: Immobilisations incorporelles et goodwill**

EN MILLIERS D'EUROS	LOGI- CIELS	TECHNO- LOGIES ET PROJETS ACQUIS	DÉPENSES DE DÉVE- LOPPE- MENT	GOOD- WILL	AVANCES	TOTAL
au 1er janvier 2013						
<i>Valeur brute</i>	313	17 333	5 959	341	-	23 946
<i>Amortissements et dé- préciations cumulés</i>	(285)	(2 950)	(3 340)	-	-	(6 575)
Valeur nette comptable	29	14 383	2 618	341	-	17 371
Exercice clos au 31 décembre 2013						
<i>Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice</i>	29	14 383	2 618	341	-	17 371
<i>Variation du taux de change des devises</i>	-	57	-	-	-	57
<i>Regroupement d'entre- prises (note 30)</i>	476	111 356	-	-	-	111 832
<i>Acquisitions</i>	23	90	1 681	9	1	1 804
<i>Reclassement</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Cessions</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Charge d'amortissement</i>	(229)	(4 861)	(569)	-	-	(5 660)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	299	121 023	3 730	350	1	125 403
au 31 décembre 2013						
<i>Valeur brute</i>	2 334	131 800	13 617	350	1	148 102
<i>Amortissements et dé- préciations cumulés</i>	(2 036)	(10 776)	(9 887)	-	-	(22 699)
Valeur nette comptable	299	121 023	3 730	350	1	125 403



EN MILLIERS D'EUROS	LOGI- CIELS	TECHNO- LOGIES ET PROJETS ACQUIS	DÉPENSES DE DÉVE- LOPPE- MENT	GOOD- WILL	AVANCES	TOTAL
Exercice clos au 31 décembre 2014,						
<i>Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice</i>	299	121 023	3 730	350	1	125 403
<i>Variation du taux de change des devises</i>	8	340	20	-	-	367
<i>Acquisitions</i>	228	198	1 649	-	95	2 170
<i>Reclassement</i>	-	194	-	-	9	202
<i>Cessions</i>	-	(23)	63	(350)	-	(310)
<i>Charge d'amortissement</i>	(240)	(7 519)	(757)	-	-	(8 516)
<i>Charge de dépréciation</i>	-	(7 263)	-	-	-	(7,263)
<i>Virement poste à poste Actifs destinés à être vendus</i>	-	(6 816)	(33)	-	-	(6,849)
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	294	100 134	4 672	-	105	105 204
au 31 décembre 2014						
<i>Valeur brute</i>	2 420	113 608	16 698	-	105	132 831
<i>Amortissements et dépréciations cumulés</i>	(2 127)	(13 474)	(12 026)	-	-	(27 627)
Valeur nette comptable	294	100 134	4 672	-	105	105 204



+ *Note 13.1 – Immobilisations incorporelles significatives*

Les immobilisations incorporelles sont principalement relatives aux projets de R&D, au vaccin contre l'Encéphalite japonaise, à celui contre le Pseudomonas et à la technologie VivalScreen. Les vaccins contre l'Encéphalite japonaise et le Pseudomonas ont été acquis suite au regroupement d'entreprise effectué avec Intercell, voir note 30.

La charge de dépréciation de 7 263 milliers d'euros concerne les technologies comme VivalScreen® et eMAB® et a été nettée dans le compte de résultat avec les modifications d'une dette financière y afférente en raison d'un changement du contrat en rapport avec la nouvelle structure de cette technologie. Pour plus d'information, voir note 20 et note 34.2. ■

+ *Note 13.2 – Test de dépréciations des projets de recherche et développement en cours*

a) *Test de dépréciations des projets de recherche et développement en cours*

Les valeurs comptables des projets de recherche et développement en cours capitalisés ont été évaluées annuellement pour tester leur dépréciation selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, ajustée en fonction des risques. La Direction examine les performances des projets de recherche et de développement en cours. Les valeurs recouvrables de ces projets ont été déterminées sur la base de calculs de valeur d'usage.

Les calculs recourent aux flux de trésorerie après impôt prévisionnels ajustés en fonction des risques basés sur le modèle économique à long terme de la Société en se fondant sur les meilleures estimations de la Direction quant aux probabilités de réussite desdits projets (ajustement en fonctions des risques) et en appliquant un taux d'actualisation de 9,15% par an.

Le taux d'actualisation de 9,15% par an est basé sur un taux sans risque de 1,59%, une prime de risque de marché de 6,50% et une valeur beta de 1,16.

Le modèle économique à long terme porte sur une période de 20 ans et prend par conséquent en compte l'ensemble des flux de trésorerie liés aux projets concernés, depuis leur phase de développement en passant par leur mise sur le marché et jusqu'à leur retrait du marché (cycle de vie du projet).

En 2013 et 2014 les projets de recherche et développement en cours n'ont pas donné lieu à dépréciation.

b) *Test de dépréciation pour les actifs destinés à la vente*

VIVA|Screen® est une plateforme propriétaire de découverte d'anticorps monoclonaux, qui combine les deux technologies acquises Humalex et ISAAC. Humalex a été acquise en 2010 à travers l'achat d'Humalys et ISAAC a été acquise à la société Japonaise SC WORLD en 2011. Valneva a utilisé ces technologies pour générer des revenus de partenariat au travers de collaborations avec Sanofi et pour des projets propriétaires anticorps pour lequel un partenariat devrait être établi à un stade ultérieur.

Fin 2014 Valneva a annoncé la création de BLINK Biomedical SAS, une société privée spécialisée dans la découverte d'anticorps monoclonaux innovants – voir note 34.2. En contrepartie de l'apport en nature des actifs de son activité anticorps, Valneva SE a reçu 3,012 actions dans BLINK Therapeutics SAS. Suite à sa création par apport en nature de Valneva et Kurma, BLINK a sécurisé un premier tour de table dans lequel un nouvel investisseur indépendant a souscrit de nouvelles actions dans BLINK. La contrepartie versée pour ces actions nouvelles a été de 2,324 euros par action. Parce qu'aucune autre transaction en actions BLINK n'est intervenue depuis, la valeur



de marché de l'action BLINK est réputée être à 2,324 euros (juste valeur de catégorie de niveau 3). Il en résulte une valeur totale de marché de 7 000 milliers d'euros pour les 3,012 actions BLINK de Valneva. Comme des passifs destinés à la vente pour un montant de 982 milliers d'euros ont été aussi identifiés, le montant brut des actifs incorporels destinés à la vente correspondant se chiffre à 7 982 milliers d'euros, représentant la valeur fondée sur le prix de vente déterminé sur la base d'un marché tiers.

Dans le cadre de l'opération de scission de la technologie VivalScreen® la direction a décidé de stopper le développement de la technologie eMAB®. Comme il n'y avait pas d'utilisation en interne et pas de marché extérieur la technologie a été évaluée à zéro.

La valeur des actifs incorporels liés aux technologies des activités anticorps de Valneva a ainsi été dépréciée de 4,095 milliers d'euros en 2014. ■

+ *Note 13.3 – Sensibilité aux changements d'hypothèses*

Les calculs afférents à la valeur actuelle nette sont les plus sensibles aux hypothèses suivantes :

- › Probabilité de réussite des projets
- › Taux d'actualisation

Le résultat des projets de recherche acquise et développement est par essence incertain et la Société peut avoir à supporter des retards ou des échecs lors des essais cliniques. Le fait de ne pas parvenir à démontrer l'innocuité et l'efficacité de l'un des projets de recherche et développement acquis, en phase de développement clinique du candidat produit, aurait comme incidence la constatation d'une perte de valeur pour dépréciation.

Le calcul de la valeur actuelle nette se fait par application d'un taux d'actualisation de 9,15%. Une augmentation du taux d'actualisation de 0,08% à 9,23% entraînerait une perte de valeur. Par ailleurs, une augmentation d'un point de ce taux d'actualisation conduirait à la constatation d'une perte de valeur pour dépréciation supplémentaire de 1 million d'euros.

Le calcul de la valeur actuelle nette se fait par application d'un taux de réussite de 10% à 50% pour les projets acquis en phase de recherche et de développement. Une baisse de cinq points de la probabilité de réussite aurait comme incidence la constatation d'une perte de valeur pour dépréciation pour 3,3 millions d'euros. ■

**Note 14: Instruments financiers****+ Note 14.1 – Instruments financiers par catégorie**

AU 31 DÉCEMBRE 2013 EN MILLIERS D'EUROS	PRÊTS ET CRÉANCES	TOTAL
Actifs au bilan		
<i>Clients et autres débiteurs</i>	7 570	7 570
<i>Autres actifs¹</i>	15 823	15 823
<i>Actifs financiers</i>	3 658	3 658
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	36 509	36 509
Actif	63 560	63 560

AU 31 DÉCEMBRE 2013 EN MILLIERS D'EUROS	PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	TOTAL
Passifs au bilan			
<i>Emprunts (à l'exclusion des passifs liés aux contrats de location-financement)²</i>	-	40 246	40 246
<i>Passifs liés aux contrats de location-financement</i>	-	31 037	31 037
<i>Fournisseurs et autres créditeurs³</i>	-	11 030	11 030
<i>Dettes fiscales et sociales⁴</i>	-	3 044	3 044
<i>Autres passifs et provisions⁵</i>	50	5 139	5 190
Passif	50	90 496	90 547

¹ Les acomptes versés et les créances fiscales sont exclus des autres actifs au bilan dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

² Les catégories ici présentées ont été déterminées en vertu de l'IAS 39. Pour la plupart d'entre eux les contrats de location-financement n'entrent pas dans le champ de l'IAS 39 mais ils demeurent dans celui de l'IFRS 7. C'est la raison pour laquelle les contrats de location-financement sont présentés séparément.

³ Les passifs d'impôt sont exclus du bilan fournisseurs et autres créditeurs, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

⁴ Les prestations sociales et autres taxes dues sont exclues du passif du bilan lié aux dettes fiscales et sociales, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

⁵ Les produits constatés en avance et les provisions sont exclus du bilan des autres passifs et provisions, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.



AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN MILLIERS D'EUROS	PRÊTS ET CRÉANCES	TOTAL
Actifs au bilan		
<i>Clients et autres débiteurs</i>	6 850	6,850
<i>Autres actifs¹</i>	12 950	12,950
<i>Actifs financiers</i>	19	19
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	29 449	29,449
Actif	49 268	49,268

AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN MILLIERS D'EUROS	PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	AUTRES PASSIFS FINANCIERS	TOTAL
Passifs au bilan			
<i>Emprunts (à l'exclusion des passifs liés aux contrats de location-financement)²</i>	-	43 099	43 099
<i>Passifs liés aux contrats de location-financement</i>	-	30 054	30 054
<i>Fournisseurs et autres créditeurs³</i>	-	10 734	10 734
<i>Dettes fiscales et sociales⁴</i>	-	3 278	3 278
<i>Autres passifs et provisions⁵</i>	3	208	210
<i>Passifs destinés à la vente</i>	-	982	982
Passif	3	88 355	88 358

¹ Les acomptes versés et les créances fiscales sont exclus des autres actifs au bilan dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

² Les catégories ici présentées ont été déterminées en vertu de l'IAS 39. Pour la plupart d'entre eux les contrats de location-financement n'entrent pas dans le champ de l'IAS 39 mais ils demeurent dans celui de l'IFRS 7. C'est la raison pour laquelle les contrats de location-financement sont présentés séparément.

³ Les passifs d'impôt sont exclus du bilan fournisseurs et autres créditeurs, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

⁴ Les prestations sociales et autres taxes dues sont exclues du passif du bilan lié aux dettes fiscales et sociales, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

⁵ Les produits constatés en avance et les provisions sont exclus du bilan des autres passifs et provisions, dans la mesure où cette présentation comptable n'est requise que pour les instruments financiers.

**+ Note 14.2 – Évaluation de la juste valeur**

Le tableau ci-après fournit une analyse des instruments financiers qui, après leur comptabilisation initiale, sont évalués à leur juste valeur. Ils sont regroupés entre les niveaux 1 à 3, en fonction du degré d'observation de la juste valeur.

- Les évaluations de juste valeur de niveau 1 sont celles issues des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Les évaluations de juste valeur de niveau 2 sont celles issues de données, autres que les prix cotés inclus dans les données de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivées des prix).
- Les évaluations de juste valeur de niveau 3 sont celles issues de techniques d'évaluation qui prennent en compte des données d'entrée pour l'actif ou le passif fondées sur des données non observables sur le marché (données non observables).

AU 31 DÉCEMBRE 2013 EN MILLIERS D'EUROS	NIVEAU 3	TOTAL
Autres passifs et provisions		
<i>Instruments financiers dérivés</i>	50	50
Autres passifs et provisions	50	50

AU 31 DÉCEMBRE 2014 EN MILLIERS D'EUROS	NIVEAU 2	TOTAL
Autres passifs et provisions		
<i>Instruments financiers dérivés</i>	3	3
Autres passifs et provisions	3	3

Au 31 décembre 2014, la juste valeur de ces swaps n'était pas significative. La hiérarchie a été modifiée au niveau 2 suite à la mise à jour des données sur l'évaluation.

Depuis 2010, par l'intermédiaire du Groupe Grimaud (GLC), la société bénéficiait de plusieurs contrats de couverture de taux .

En 2011, un contrat de couverture du risque de taux avait été conclu à hauteur de 800 K€, somme portée à 1 500 K€ au 31 décembre 2012 puis à 2 300 K€ au 31 décembre 2013. Ce contrat avait été mis en place le 1er septembre 2011 pour une période de quatre ans. Ce contrat de swap de taux prévoyait la perception par GLC, chaque trimestre, de l'Euribor 3 mois et le paiement d'un taux fixe de 1,82%. Ce contrat a été résilié au 31 décembre 2014.

En 2012, un contrat de couverture du risque de taux a été conclu à hauteur de 394 K€, somme ramenée à 385 K€ au 31 décembre 2012 puis à 325 K€ au 31 décembre 2013 et à 270 K€ au 31/12/2014. Ce dernier contrat a été mis en place le 17 octobre 2012 pour une période de 7 ans. Le contrat de swap de taux prévoit la perception par GLC, chaque trimestre, de l'Euribor 1 mois et le paiement d'un taux fixe de 0,58%. ■

**+ Note 14.3 – Qualité de crédit des actifs financiers**

La qualité de crédit des actifs financiers qui ne sont ni en dépassement d'échéance ni dépréciés peut être évaluée au vu des cotations externes (si disponibles), ou par référence aux données historiques sur le taux de défaillance des contreparties, comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
Compte clients et autres débiteurs		
<i>Créances sur les pouvoirs publics</i>	3	2
AA	6 324	7 315
A	-	47
<i>Contreparties sans une cotation de crédit externe</i>	522	205
Compte clients et autres débiteurs	6 850	7 570
Autres actifs		
<i>Créances sur les pouvoirs publics</i>	1 299	2 598
A	175	105
<i>Contreparties sans une cotation de crédit externe ou ayant une cotation inférieure à A</i>	11 477	13 120
Autres actifs	12 950	15 823
Actifs financiers		
A	19	3 658
Actifs financiers	19	3 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
A	23 729	36 506
<i>Contreparties sans une cotation de crédit externe ou ayant une cotation inférieure à A</i>	5 720	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 449	36 509

Les données de cotation font référence à la cotation de crédit long terme, telle que publiée par l'agence Standard & Poor's ou un autre organisme de cotation (équivalent à la cotation de Standard & Poor's).

À la date de clôture, le risque maximum d'exposition au risque de crédit équivaut à la juste valeur des actifs financiers. ■

**Note 15: Actifs financiers**

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Non courant</i>	333	226
<i>Courants</i>	19	3 658
Actifs financiers	352	3 884

Les actifs financiers non courants sont inclus dans la rubrique « autres actifs » non courants. ■

Note 16: Stocks

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Matières premières</i>	582	672
<i>Travaux en cours</i>	5 891	4 147
<i>Produits finis</i>	811	-
Stock	7 283	4 819

Le coût des stocks, comptabilisés en charges et inclus dans la rubrique « coût des produits vendus » représente 12 481 K€ (14 469 K€ en 2013). Le coût des stocks, comptabilisés en charge, incluent 819 K€ de dépréciation (4 273 K€ en 2013) afin de les ramener à la valeur de réalisation nette.

Le Groupe applique des coûts standards pour calculer le coût de stock des produits finis et des travaux en cours. ■

**Note 17: Clients et autres débiteurs**

Le compte client et autres débiteurs inclut les éléments suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Clients et autres débiteurs</i>	6 850	7 590
<i>Moins : provision pour dépréciation des créances</i>	-	(21)
Clients et autres débiteurs, net	6 850	7 570

Au 31 décembre 2011, les éléments du compte clients et autres débiteurs, ayant fait l'objet d'un plan de remboursement en 2010 et se chiffrant à 21 milliers d'euros, ont été reclassés en créances irrécouvrables suite au défaut de paiement et ont été intégralement provisionnés. . Au cours des exercices 2014 et 2013, aucune perte de valeur pour dépréciation n'a été constatée. Le montant des créances clients échues s'élevait en 2014 à 62 milliers d'euros.

La juste valeur des éléments du compte clients équivaut à leur valeur comptable. ■

Note 18: Autres actifs

La rubrique « autres actifs » comprend les éléments suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Charges constatées d'avance</i>	995	1 047
<i>Actifs financiers non courants</i>	333	226
<i>Autres créances</i>	27 791	30 092
	29 119	31 365
<i>- moins : part non courante</i>	(19 753)	(20 575)
Part courante	9 366	10 791

La juste valeur des éléments du compte clients et autres débiteurs équivaut à leur valeur comptable. Les autres débiteurs comprennent des dépôts divers, et des avances, les créances de CIR, des créances de taxes à recevoir, et des stocks de fournitures et consommables. ■

**Note 19: Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à court terme.**

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque et en caisse, ainsi que les dépôts bancaires à court terme ayant une échéance inférieure à 3 mois.

Au 31 décembre 2014, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprenaient 592 milliers d'euros (0 euros au 31 décembre 2013) pour lesquels il existe des restrictions.

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Caisses</i>	2	3
<i>Banques</i>	27 571	14 944
<i>Dépôts à court terme (échéance inférieure à 3 mois)</i>	1 284	21 173
<i>OPCVM monétaires</i>	-	390
<i>Trésorerie affectée</i>	592	-
Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts à court terme	29 449	36 509

Note 20: Actifs et Passifs destinés à la vente et activités abandonnées

En 2012 la Société a décidé de céder, et par conséquent d'abandonner, son activité de découverte de petites molécules. Les valeurs correspondantes sont données ci-dessous en date du 31 décembre 2013.

En janvier 2015 la société a fondé BliNK Biomédical SAS, voir note 34.2. Valneva SE a apporté ses actifs et passifs relatifs à la technologie VIVAIScreen® qui sont par conséquent identifiés comme destinés à la vente au 31 décembre 2014.

+ Note 20.1 - Ventilation des actifs destinés à la vente et activités abandonnées

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Immobilisations incorporelles - valeurs brutes</i>	17 430	1 101
<i>Immobilisations incorporelles - amortissement</i>	(4 971)	(26)
<i>Immobilisations incorporelles - dépréciation</i>	(5 610)	(1 075)
Immobilisations incorporelles - valeurs nettes	6 849	-
<i>Immobilisations corporelles - valeurs brutes</i>	967	102
<i>Immobilisations corporelles - amortissement</i>	(343)	(62)
<i>Immobilisations corporelles - dépréciation</i>	-	(40)
Immobilisations corporelles - valeurs nettes	623	-
<i>Stocks</i>	510	-
Stocks - valeurs nettes	510	-
Total des activités abandonnées	7 982	-

**+ Note 20.2 – Passifs liés aux activités abandonnées**

Tout comme au 31 décembre 2013, il n'y a pas de passifs liés aux activités abandonnées.

Les passifs destinés à la vente en corrélation avec la création de BliNK Biomedical SAS se chiffraient à 982 milliers d'euros au 31 Décembre 2014. ■

+ Note 20.3 – Résultat des activités abandonnées

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Revenus des subventions</i>	-	-
<i>Honoraires et autres prestations de services</i>	-	-
<i>Charges de personnel</i>	-	-
<i>Amortissement et write-off</i>	-	(137)
<i>Matières premières et consommables utilisés</i>	-	-
<i>Sommes capitalisés en coûts de développement et variation du stock</i>	-	-
<i>Autres charges</i>	-	-
<i>Impôts, droits de douane, redevances et taxes autres que l'impôt sur le résultat</i>	-	-
Résultat des activités abandonnées	-	(137)

+ Note 20.4 – Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Trésorerie nette générée par l'activité</i>	-	-
<i>Trésorerie nette générée par les opérations d'investissement</i>	-	-
<i>Trésorerie nette générée par les opérations de financement</i>	-	-
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-

**Note 21: Capital social, primes d'émission et autres réserves réglementées**

EN MILLIERS D'EUROS (SAUF POUR LA VALEUR DES ACTIONS)	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL SOCIAL	PRIMES D'ÉMISSION	AUTRES RÉSERVES RÉGLÉ- MENTÉES*	TOTAL DU CAPITAL SO- CIAL, PRIMES D'ÉMISSION ET AUTRES RÉSERVES RÉGLÉMENTÉES
Solde au 1er janvier 2013	21 462 529	3 219	62 414	-	65 633
<i>Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :</i>					
<i>- levée de l'option de souscrip- tion d'actions</i>	244 537	37	307	-	343
<i>Émission d'actions ordinaires (fusion avec Intercell, voir note 30, mai 2013)</i>	17 836 719	2 676	47 779	52 820	103 275
<i>Émission d'actions ordinaires, juillet 2013</i>	15 165 215	2 275	37 913	-	40 188
<i>Coûts des transactions sur capi- taux propres, net d'impôts</i>	-	-	(2 910)	-	(2 910)
Solde au 31 décembre 2013	54 709 000	8 206	145 502	52 820	206 529
Balance at January 1, 2014	54 709 000	8 206	145 502	52 820	206 529
<i>Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :</i>					
<i>- levée de l'option de souscrip- tion d'actions</i>	42 333	6	(6)	-	-
<i>Emission d'actions ordinaires, Mai et juin 2014</i>	1 600 000	240	8 716	-	8 956
<i>Coûts des transactions sur capi- taux propres, net d'impôts</i>	-	-	(325)	-	(325)
Balance at December 31, 2014	56 351 333	8 453	153 887	52 820	215 160

*Réserve indisponible de fusion avec Intercell AG

Augmentations du capital social

En avril 2014, la Société a mis en place une ligne de capital (Equity line) avec Crédit Agricole CIB autorisant la Société à émettre de nouvelles actions à hauteur de 10% de son capital social ordinaire. La ligne de capital a été mise en oeuvre par l'émission de 5 474 633 bons d'émissions d'actions souscrits par Crédit Agricole CIB exclusivement exerçables à la demande de Valneva en plusieurs tranches dans les 24 mois suivant la date d'émission des bons de souscription. La société a exercé trois tranches, une à la fin du mois de mai et deux à la fin du mois de juin conduisant à la création de 1,6 millions de nouvelles actions pour un produit total brut s'élevant à 8,956 milliers d'euros. Les nouvelles actions ont été ensuite cédées sur la marché par Crédit Agricole CIB. Pour chaque tranche, le prix de souscription des actions émises par l'exercice des bons d'émissions d'actions a représenté une décote de 5% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des actions



Valneva au cours des trois séances de bourse précédant la date de détermination du prix. De plus, la Société a émis 42 333 actions ordinaires nouvelles (244 537 en 2013) du fait de la levée d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice, entraînant une augmentation du capital social de 6 K€ (37 K€ en 2013).

Capital autorisé et conditionnel

La Société dispose de 1 072 860 actions de capital conditionnel destinées à répondre aux levées d'options de souscription existantes (cf. note 23).

L'assemblée générale a décidé le 26 Juin 2014 que le montant nominal global des augmentations de capital qui pourront être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra en tout état de cause, excéder le plafond global de 3 millions d'euros ou de valeur équivalente en devise étrangère, étant précisé qu'à ce plafond s'ajoutera le montant nominal des actions ordinaires à émettre, le cas échéant, pour préserver conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables et, le cas échéant, aux stipulations contractuelles, prévoyant d'autres cas d'ajustement, les droits des titulaires de valeurs mobilières ou autres droits donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la société. ■

Note 22: Report à nouveau et autres réserves

EN MILLIERS D'EUROS	CONVERSION DE DEVISES	ACTIONS PROPRES	RÉSULTATS ACCUMULÉS NON DISTRIBUÉS	TOTAL
Solde au 1er janvier 2013	29	(457)	(24 171)	(24 598)
<i>Variations du cours des devises</i>	1 636	-	-	1 636
<i>Affectation du résultat</i>	-	-	(14 841)	(14 841)
<i>Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :</i>				
- <i>valeur des prestations des salariés</i>	-	-	179	179
<i>Acquisition/Cession des actions propres</i>	-	(684)	-	(684)
Solde au 31 décembre 2013	1 666	(1 141)	(38 833)	(38 308)
Solde au 1er janvier 2014	1 666	(1 141)	(38 833)	(38 308)
<i>Variations du cours des devises</i>	(2 626)	-	-	(2 626)
<i>Affectation du résultat</i>	-	-	(24 110)	(24 110)
<i>Plan d'option d'achat d'actions destiné aux salariés :</i>				
- <i>valeur des prestations des salariés</i>	-	-	530	530
<i>Acquisition/Cession des actions propres</i>	-	69	-	69
Solde au 31 décembre 2014	(960)	(1 072)	(62 413)	(64 444)

La société n'a pas reçu ni n'a payé de dividendes à ses actionnaires au titre des exercices clos le 31 décembre 2014 et 2013. ■

**Note 23: Paiements fondés sur des actions****+ Note 23.1 – Plans d'options de souscription d'actions**

Les options de souscription d'actions sont accordées aux membres du Directoire et aux salariés (Plan de Stock Option - ESOP). Les options accordées en 2005 peuvent être levées après une période d'acquisition de quatre ans et sous réserve de réalisation des objectifs déterminés. Les options accordées en 2006 et 2010 peuvent être levées dès lors que certains objectifs, partiellement conditionnés par les performances financières de l'entité sont réalisés.. Les options accordées à compter de 2013 peuvent être levées pour la première fois en deux parts égales après avoir été détenues pendant deux et quatre ans (période d'acquisition). Toutes les options expirent au plus tard dix ans après avoir été accordées. Les options ne sont ni cessibles ni négociables et elles deviennent caduques, sans droit à indemnisation, si elles ne sont pas définitivement acquises au moment de la cessation de la relation de travail avec la Société (annulation). Les options accordées à compter de 2013 deviennent exerçables en cas de prise de contrôle effectif de plus de 50% des droits de vote en circulation de la Société.

Les modifications intervenues dans le nombre d'options de souscription d'actions en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré s'établissent comme suit:

	2014			2013		
	<i>Nombre d'options</i>	<i>Nombre d'actions disponibles</i>	<i>Prix d'exercice moyen pondéré en € par action</i>	<i>Nombre d'options</i>	<i>Nombre d'actions disponibles</i>	<i>Prix d'exercice moyen pondéré en € par action</i>
<i>En circulation au 1er janvier</i>	1 022 640	1 140 160	3,08	9 768	305 944	1,88
<i>Attribuée</i>	-	-	-	1 049 250	1 049 250	3,21
<i>Caduque</i>	(67 300)	67 300	3,21	(34 650)	34 650	3,21
<i>Exercée</i>	-	-	-	(1 728)	190 704	1,80
En circulation à la clôture de l'exercice	955 340	1 072 860	3,07	1 022 640	1 140 160	3,08
<i>Exerçable à la clôture de l'exercice</i>	8 040	125 560		8 040	125 560	

Aucune option n'a été exercée en 2014 (190 704 en 2013 exercées à un prix de 1,80 € par action). La valeur moyenne pondérée par action au moment de l'exercice de l'option a atteint 4,88 € par action en 2013.



Les options de souscription d'actions en circulation à la fin de la période ont les dates d'expiration et les prix d'exercice suivants :

DATE D'EXPIRATION	PRIX D'EXERCICE EN € PAR ACTION	NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE,	
		2014	2013
2015 - 2016	1,80	1 040	1 040
2020	5,19	7 000	7 000
2023	3,21	947 300	1 014 600
		955 340	1 022 640

En 2014 aucune option de souscription d'actions n'a été accordée. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées au cours de l'exercice 2013 a été de 1,61 € par option. La juste valeur des options de souscription d'actions a été déterminée par application du modèle d'évaluation Black-Scholes.

Les données significatives ayant servi à l'application du modèle ont été :

	2013
<i>Volatilité attendue (%)</i>	43,3
<i>Période d'acquisition attendue (durée en années)</i>	de 2 à 4
<i>Taux d'intérêt sans risque (%)</i>	de 0,17 à 0,54

**+ Note 23.2 – Actions gratuites**

En 2011 et 2013, la Société a mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites en faveur des salariés divisés en plusieurs tranches.

L'attribution définitive de ces actions intervient après une période d'acquisition de deux ou quatre ans et une période de détention de deux ans.

Les modifications intervenues dans l'attribution d'actions gratuites s'établissent comme suit:

NOMBRE D' ACTIONS GRATUITES		
	2014	2013
<i>En circulation au 1er janvier</i>	97 333	108 166
<i>Attribuées</i>	0	52 000
<i>Caduques</i>	(15 500)	(9 000)
<i>Attribuées définitivement</i>	(42 833)	(53 833)
En circulation à la clôture de l'exercice	39 000	97 333

+ Note 23.3 – Bons de souscription d'actions

En 2011 la Société a octroyé des bons de souscription d'actions aux membres du Conseil de surveillance. Les bons de souscription s'acquièrent en quatre parts égales, après un, deux, trois et quatre ans. Le prix de souscription des bons accordés en 2011 s'est élevé à 5,17 € par action.

Les modifications intervenues dans les bons de souscription s'établissent comme suit :

NOMBRE DE BONS DE SOUSCRIPTION		
	2014	2013
<i>En circulation au 1er janvier</i>	11 250	16 875
<i>Caduques</i>	(5 625)	(5 625)
En circulation à la clôture de l'exercice	5 625	11 250

**Note 24: Emprunts**

Les emprunts de la Société à la fin de l'exercice s'établissent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
Non courant		
<i>Emprunts bancaires</i>	3 536	5 656
<i>Autres prêts</i>	33 281	29 189
<i>Passifs liés aux contrats de location-financement</i>	29 219	30 057
	66,036	64 902
Courants		
<i>Emprunts bancaires</i>	3 339	3 158
<i>Autres prêts</i>	2 943	2 242
<i>Passifs liés aux contrats de location-financement</i>	836	980
	7 117	6 381
Total des emprunts	73 153	71 283

L'échéance des emprunts non courants s'établit comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Comprise entre 1 et 2 ans</i>	13 276	8 820
<i>Comprise entre 2 et 3 ans</i>	13 989	9 623
<i>Comprise entre 3 et 4 ans</i>	9 766	9 686
<i>Comprise entre 4 et 5 ans</i>	1 500	7 754
<i>Au-delà de 5 ans</i>	27 505	29 018
Emprunts non courants	66 036	64 902

Les valeurs comptables des emprunts contractés par la Société sont libellées dans les devises suivantes :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>EUR</i>	47 048	50 307
<i>USD</i>	26 105	20 976
Total des emprunts	73 153	71 283



+ *Note 24.1 – Passifs liés aux contrats de location-financement*

Les dettes relatives au contrat de location-financement sont effectivement garantis dans la mesure où les droits sur les actifs loués reviennent au bailleur en cas de défaut de paiement. ■

+ *Note 24.2 – Emprunts bancaires et autres prêts garantis*

Au 31 décembre 2014, sur la totalité des emprunts bancaires et autres prêts en cours, 16 653 K€ bénéficiaient d'une garantie, sûreté ou nantissement. Ces emprunts bancaires et autres prêts sont destinés à financer des dépenses de R&D, des investissements, la mobilisation du CIR (Crédit Impôt Recherche en France) et ont des conditions (taux d'intérêt) et termes (échéances) différents.

Le tableau ci-après présente la juste valeur des emprunts bancaires et autres prêts garantis, à la fin de l'exercice 2014, sans prise en compte de la bonification d'intérêts et sur la base d'un taux d'intérêt de 6,17% dans des conditions normales de concurrence.

	AU 31 DÉCEMBRE 2014,	
	<i>Valeurs comptables</i>	<i>Justes valeurs</i>
<i>Emprunts bancaires</i>	6 543	6 003
<i>Autres prêts (à l'exclusion de ceux décrits à la note 24.3)</i>	10 110	8 133
Emprunts bénéficiant d'une garantie, sûreté ou nantissement	16 653	14 137

+ *Note 24.3 – Autres prêts*

Le 20 décembre 2013, le Groupe a reçu un financement de 30 millions de dollars souscrits auprès d'un fond d'investissement géré par Pharmakon Advisors, au bénéfice de Valneva Austria GmbH, sa filiale autrichienne. Le prêt porte sur une durée de cinq ans et a été conclu au taux d'intérêt fixe de 9,5%. À compter de 2016, la Société versera une redevance à Pharmakon correspondant à 2,6% des ventes de IXIARO®/JESPECT® réalisées sur la durée du prêt. Le taux d'intérêt fixe ainsi que les redevances, dus en lien avec le prêt, sont comptabilisés en frais financiers. Les frais financiers sont calculés par application de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont par conséquent comptabilisés au prorata du principal restant dû pour chaque exercice, jusqu'à ce que l'emprunt soit intégralement amorti. La conversion des devises étrangères est effectuée à chaque date de clôture et les gains ou pertes de change en résultant sont enregistrées en revenus/frais financiers. Le prêt adossé aux actifs est garanti par Valneva SE via l'attribution d'une sûreté réelle sur les fonds à percevoir du partenaire de Valneva chargé de la commercialisation du vaccin IXIARO®/JESPECT® ainsi que sur les actions des filiales autrichiennes et écossaises du Groupe, propriétaires des actifs clés liés au vaccin IXIARO®/JESPECT®. Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des actifs nantis s'élevait à 275 328 K€ (277 224 K€ en 2013).



Ce prêt figure au bilan sous la rubrique « emprunts ».

EN MILLIERS D'EUROS	2013	2014
Solde au 1er janvier	-	21,023
<i>Produit de l'émission</i>	22 041	-
<i>Coûts de transaction</i>	(829)	-
<i>Produit net de l'émission</i>	21 212	-
<i>Intérêts courus et charges au titre des redevances</i>	91	3 816
<i>Païement des intérêts</i>	-	(1 646)
<i>Ecart de conversion</i>	(280)	2 912
Solde au 31 décembre	21 023	26 105
<i>moins part non courante</i>	(20 961)	(25 514)
Part courante	62	592

Note 25: Fournisseurs et autres créditeurs

Le compte fournisseurs et autres créditeurs comprend les éléments suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Fournisseurs</i>	5 192	6 487
<i>Charges à payer</i>	5 817	4 901
	11 009	11 388
<i>moins la part non courante</i>	-	-
Part courante	11 009	11 388

Note 26: Dettes fiscales et sociales

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Cotisations sociales et autres taxes</i>	2 121	2 052
<i>Dettes envers le personnel</i>	3 278	3 044
	5 398	5 096
<i>moins la part non courante</i>	-	-
Part courante	5 398	5 096

**Note 27: Autres passifs et provisions**

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Produits constatés d'avance</i>	11 859	16 820
<i>Autres passifs financiers</i>	210	5 190
<i>Passifs d'impôts différés</i>	103	79
<i>Provisions pour engagements envers le personnel</i>	163	23
<i>Autres passifs</i>	58	32
<i>Autres provisions</i>	135	371
	12 529	22 514
<i>moins part non courante</i>	(9 668)	(17 279)
Part courante	2 862	5 235

+ Note 27.1 - Produits constatés d'avance

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Provenant des contrats de collaboration et de licence</i>	10 812	15 906
<i>Provenant des subventions accordées par les pouvoirs publics</i>	1 047	914
	11 859	16 820
<i>moins part non courante</i>	(9 197)	(12 172)
Part courante	2 662	4 648

+ Note 27.2 - Provisions pour engagements envers le personnel**a) Hypothèses retenues**

	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Taux d'actualisation</i>	1,80%	3,17%
<i>Taux d'augmentation des salaires</i>	2,0%	2,5%
<i>Taux de rotation</i>	0%-45,90%	12,45%
<i>Taux de charges sociales</i>	45,00%	47,99%
<i>Durée de vie active moyenne restante des salariés (en années)</i>	20	29



b) Changements de l'obligation au titre des prestations définies

Valeur actualisée de l'engagement:

EN MILLIERS D'EUROS	2014	2013
Solde au 1er janvier	23	130
<i>Coût des services rendus</i>	-	4
<i>Réévaluations</i>	140	(110)
<i>Versements des prestations</i>	-	-
Solde au 31 décembre	163	23

+ Note 27.3 – Autres provisions

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Non courant</i>	-	-
<i>Courants</i>	135	371
Provisions	135	371
Solde au 1er janvier	371	12
<i>Acquisition de filiale (note 30)</i>	-	18
<i>Imputé au compte de résultat :</i>		
- <i>Provision supplémentaire</i>	113	350
- <i>Reprise de provision</i>	-	-
<i>Provisions utilisées</i>	(350)	(9)
<i>Variations de change</i>	1	(1)
Solde au 31 décembre	135	371

Obligations légales

Les autres passifs et provisions incluent une provision de 135 K€ pour le remboursement d'une subvention R&D. Le montant réclamé est en cours de négociation. ■

**Note 28: Flux de trésorerie absorbée par les opérations courantes**

Le tableau ci-après montre les ajustements opérés pour rapprocher la perte nette des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :

EN MILLIERS D'EUROS	NOTE	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
		2014	2013
<i>Résultat net de l'exercice</i>		(26 272)	(24 110)
<i>Ajustements pour :</i>			
- Dépréciation et amortissement	12/13	12 359	9 056
- Dépréciation des immobilisations corporelles/incorporelles	12/13	4 095	92
- Paiements fondés des actions	23	530	179
- Impôt sur le résultat	10	334	348
- Résultat de la cession d'immobilisations corporelles	8	63	(1 260)
- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(1 034)	1 321
- Gains sur la juste valeur sur instruments financiers dérivés	9	(48)	50
- Gains sur la cession d'actifs financiers	9	-	(9)
- Revenus d'intérêts	9	(226)	(191)
- Charge d'intérêts	9	4 394	1 212
- Variation des autres actifs et passifs à long terme		(5 589)	(2 862)
<i>Variation du besoin en fonds de roulement (à l'exception des effets liés à l'acquisition et aux variations de taux de change des devises sur la consolidation)</i>			
- Stocks		(1 870)	5 646
- Clients et autres débiteurs		(279)	(3 381)
- Fournisseurs et autres créditeurs et provisions		1 211	(5 576)
Trésorerie absorbée par les opérations courantes		(12 332)	(19 485)

Le tableau ci-après montre les ajustements opérés pour rapprocher le résultat net de la cession d'immobilisations corporelles du produit issu de la cession desdites immobilisations:

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Valeur comptable nette</i>	75	3,740
<i>Résultat de la cession d'immobilisations corporelles</i>	(63)	1,260
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	12	5,000

Au cours de l'exercice précédent, le produit de la cession d'immobilisations corporelles se réfère à la vente par le Groupe, en novembre 2013, des activités de bioproduction (CMO) implantées à Nantes, en faveur de la société Biological E. Le dernier paiement relatif à la vente d'un montant de 1 700 K€ a été reçu en Octobre 2014. ■

**Note 29: Engagements et autres passifs**

a) Engagements en capital

Il n'y a pas eu de dépenses en capital engagées au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

b) Engagements au titre des contrats de location simple

Le montant total des engagements de loyers minimaux futurs dus au titre de contrats de location simple non résiliables s'établit comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Au plus tard dans 1 an</i>	265	191
<i>Dans un délai compris entre 1 an minimum et 5 ans maximum</i>	672	634
<i>Dans plus de 5 ans</i>	32	162
Engagements au titre des contrats de location simple	970	986

La Société loue des emplacements de bureau, des voitures et des équipements.

c) Autres engagements et garanties

Les autres engagements s'établissent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Complément de prix potentiel sur titres de placement</i>	4 954	3 781
<i>Engagement auprès d'un fournisseur et de sous-traitants</i>	619	490
<i>Prêts et subventions</i>	7 790	8 124
<i>Autres</i>	47	1
Autres engagements	13 410	12 396

Les garanties et nantissements s'établissent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Nantissement de matériel</i>	600	771
<i>Nantissements sur investissements consolidés</i>	285 426	286 446
<i>Nantissements sur investissements non consolidés</i>	-	-
Garanties et nantissements	286 026	287 217

**Note 30: Regroupement d'entreprises**

Le 28 mai 2013, la Société a finalisé l'opération de fusion avec Intercell AG. Intercell AG et ses filiales détenues à 100 %, Intercell Austria AG (maintenant Valneva Austria GmbH), Intercell Biomedical Ltd (maintenant Valneva Scotland Ltd.), Intercell USA, Inc. et Elatos GmbH (ensemble désignées «Intercell») était une société biotechnologique engagée dans la recherche, le développement et la commercialisation de vaccins et d'anticorps monoclonaux contre toute une série de maladies infectieuses afin de répondre à des besoins cliniques fondamentaux non couverts et réduire ainsi la souffrance dans le monde.

Le vaccin d'Intercell commercialisé contre l'Encéphalite japonaise (JE) - IXIARO®/JESPECT® - est un vaccin nouvelle génération ciblant les formes les plus courantes d'encéphalites asiatiques pouvant être prévenues par vaccination. Il est autorisé pour les adultes et les enfants dans plus de trente pays. En 2012, la société Biological E. Ltd a lancé un vaccin comparable basé sur la technologie d'Intercell et ciblant les marchés endémiques. Il est commercialisé en Inde sous la marque JEEV®. La base technologique d'Intercell inclut de nouvelles plateformes telles que celles autour de la technologie de l'adjuvant IC31® et du système propriétaire de découverte d'anticorps monoclonaux humains eMAB®, sur la base desquelles Intercell a pu conclure des partenariats stratégiques avec un certain nombre d'entreprises pharmaceutiques leaders, incluant Merck & Co., Inc., et Sanofi. Intercell travaillait sur une série de produits expérimentaux et notamment sur le candidat vaccin contre le *Pseudomonas aeruginosa* (en phase II/III), un candidat vaccin contre les infections à *C. difficile* (en phase I) ainsi que sur un grand nombre de programmes portant sur des vaccins expérimentaux utilisant l'adjuvant de la Société IC31®, à l'instar du candidat vaccin contre la tuberculose (en phase II). Intercell disposait de ses propres installations de production, conformes aux BPF, sur son site de Livingston en Écosse, aptes pour la production de produits biologiques aussi bien à des fins cliniques que commerciales. Intercell avait un site de production dédié à la production du nouveau vaccin de la Société contre l'encéphalite japonaise, lequel est autorisé et exploité en vertu d'une autorisation de fabrication délivrée par la Medicines and Healthcare products Regulatory Agency (MHRA) et bénéficie également d'un enregistrement auprès de la FDA.

La fusion a été réalisée via un échange d'actions impliquant la création de 17 836 719 actions ordinaires nouvelles de Valneva pour une juste valeur de 101,0 M€, ainsi que la création de 17 836 719 actions de préférence nouvelles de Valneva pour une juste valeur de 2,3 M€.

Les actifs et passifs repris sont restés localisés en Autriche, au Royaume-Uni et aux États-Unis et n'ont été incorporés aux actifs et passifs de la Société qu'au 1er juin 2013. Intercell a donc été consolidée à compter du 1er juin 2013.

À compter de la date de réalisation de la fusion et jusqu'au 31 décembre 2013, les activités acquises ont généré des revenus et subventions à hauteur de 29 362 K€ et une perte nette de 14 658 K€, lesquels ont été comptabilisés au compte de résultat consolidé du Groupe. Si l'opération était intervenue au 1er janvier 2013, les revenus et subventions consolidés du Groupe auraient atteint 43 684 K€ et sa perte nette aurait été de 54 062 K€, sur lesquels 14 932 K€ seraient provenus de coûts non récurrents liés à l'opération de fusion et de coûts associés au remboursement de la dette d'Intercell en lien avec la fusion.



Le détail des actifs nets acquis s'établit comme suit :

PRIX D'ACHAT EN MILLIERS D'EUROS	
- juste valeur de l'échange d'actions émises en tant qu'actions ordinaires	100 956
- juste valeur de l'échange d'actions émises en tant qu'actions de préférence	2 319
Prix d'achat Total	103 275
<i>Juste valeur des actifs nets acquis</i>	103 275
<i>Ecart d'acquisition (goodwill)</i>	0

La juste valeur des actions ordinaires et de préférence de Valneva, émises en contrepartie de l'acquisition des actions d'InterCell, a été déterminée sur la base du cours desdites actions à l'ouverture de la Bourse, le jour de réalisation de la fusion.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre dudit regroupement d'entreprises s'établit comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE DE L'ENTREPRISE ACQUISE
<i>Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers</i>	16 220	16 220
<i>Immobilisations corporelles,</i>	39 150	39 150
<i>Immobilisations incorporelles</i>	111 832	62 080
<i>Autres actifs non courants</i>	11 299	11 299
<i>Stocks</i>	10 354	10 354
<i>Clients et autres débiteurs</i>	10 381	10 381
<i>Passifs non courants</i>	(45 950)	(45 950)
<i>Fournisseurs et autres créditeurs</i>	(18 592)	(18 592)
<i>Autres passifs courants</i>	(31 419)	(25 866)
Actifs nets acquis	103 275	59 076

L'impact sur la trésorerie, net de la trésorerie acquise dans le cadre de l'opération, s'établit comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	
<i>Paiement de l'acquisition</i>	0
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie de l'entreprise acquise</i>	13 619
Trésorerie nette de l'opération	13 619

Il n'y a pas eu d'ajustements effectués sur la période de douze mois suivant la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises. Les valeurs déclarées au 31 Décembre 2013 sont par conséquent définitives.

**Note 31: Opérations entre parties liées****+ Note 31.1 – Achat de services**

Les parties liées correspondent aux relations avec les Sociétés du groupe Grimaud. Elles concernent à la fois une convention d'animation de groupe et la réalisation de diverses prestations de services par le groupe Grimaud au bénéfice de Valneva SE. Ces prestations constituent soit des opérations courantes (contrat de répartition de couverture de swap de taux) soit des opérations réglées (cautionnement).

De plus, le 28 mars 2007, le Conseil de surveillance a autorisé le Directoire de Valneva SE à conclure une convention d'animation de groupe avec le Groupe Grimaud. En vertu des termes de ladite convention, le Groupe Grimaud coordonne l'animation du groupe et garantit des performances et une rentabilité constantes. Cette convention a été conclue pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction. Il a été mis fin à cette convention conclue avec le Groupe Grimaud le 31 octobre 2013.

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Achats de services :</i>		
- <i>Activités d'exploitation</i>	35	283
- <i>Animation de groupe</i>	-	189
Achats de services	35	471

+ Note 31.2 – Rémunération des membres du directoire

La rémunération totale des membres du Directoire de la Société comprend les éléments suivants :

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	2013
<i>Salaires et autres avantages sociaux à court terme</i>	1 421	2 010
<i>Autres avantages à long terme</i>	14	14
<i>Paiements fondés sur actions (rémunérations à base d'actions)</i>	131	33
Rémunération des cadres dirigeants	1 566	2 057

+ Note 31.3 – Rémunération des membres du conseil de surveillance

La rémunération totale des membres du Conseil de surveillance de la Société s'est élevée à 243 K€ (163 K€ en 2012). Au cours de l'exercice 2011, la Société a accordé des bons de souscription à certains membres du Conseil de surveillance. Pour plus d'informations, voir note 23.3.

**Note 32: Information pro forma relative à la fusion avec Intercell****+ Note 32.1 – Historique de la préparation de l'information pro forma de la fusion.**

Le 28 mai 2013, la Société a finalisé l'opération de fusion avec Intercell AG. Intercell AG et ses filiales détenues à 100 %, Intercell Austria AG, Intercell Biomedical Ltd, Intercell USA, Inc. et Elatos GmbH (ensemble désignées «Intercell») était une société biotechnologique engagée dans la recherche, le développement et la commercialisation de vaccins et d'anticorps monoclonaux contre toute une série de maladies infectieuses afin de répondre à des besoins cliniques fondamentaux non couverts et réduire ainsi la souffrance dans le monde.

La fusion a été réalisée via un échange d'actions impliquant la création de 17 836 719 actions ordinaires nouvelles de Valneva pour une juste valeur de 101,0 M€, ainsi que la création de 17 836 719 actions de préférence nouvelles de Valneva pour une juste valeur de 2,3 M€.

Le compte de résultat pro forma consolidé pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 reflète le résultat consolidé du groupe Valneva comme si la fusion entre Vivalis et Intercell était intervenue au 1er janvier de chaque période considérée. Les ajustements pro forma reposent sur les informations disponibles, ainsi que sur certaines hypothèses jugées raisonnables par la Société.

Les informations financières pro forma de l'exercice précédent (ci-après dénommées "Informations Financières Pro Forma") sont présentées exclusivement à titre d'illustration et ne constitue pas une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière de Valneva SE qui auraient été obtenues au 31 décembre 2013 si la fusion était intervenue aux dates considérées. Elles ne sont pas non plus indicatives des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financières futurs de Valneva SE.



+ 32.2 *Compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 et compte de résultat Pro Forma pour l'exercice clos au 31 décembre 2013.*

Compte de résultat pro forma (non audité)

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE,	
	2014	Pro forma 2013
<i>Revenus de la vente de produits</i>	28 124	27 212
<i>Produits des coopérations, licences et services</i>	8 799	10 814
Chiffre d'affaires	36 922	38 026
<i>Subventions</i>	5 506	5 658
Chiffre d'affaires et Subventions	42 429	4 ,684
<i>Coût des produits et services</i>	(17 144)	(20 003)
<i>Frais de recherche et développement</i>	(22 242)	(30 786)
<i>Frais généraux, administratifs et commerciaux</i>	(14 142)	(20 790)
<i>Autre produits et charges opérationnels d'exploitation, net</i>	(395)	1,820
<i>Dotations aux amortissements et dépréciations</i>	(12 323)	(6 469)
RESULTAT OPERATIONNEL	(23 817)	(32 543)
<i>Produits financiers</i>	2 273	288
<i>Charges financières</i>	(4 394)	(6 159)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(25 938)	(38 414)
<i>Impôt sur les résultats</i>	(334)	(351)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(26 272)	(38 765)
<i>Résultat des activités abandonnées</i>	-	(137)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(26 272)	(38 902)



+ Note 32.3 – Réconciliation avec le compte de résultat consolidé en normes IFRS

EN MILLIERS D'EUROS	EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE, 2013			
(non audité)	Données historiques de Vivalis pro forma (IFRS)	Données historiques d'Intercell pro forma (IFRS)	Ajustements pro forma: coûts de transaction	Données combinées pro forma ajustées
Revenus de la vente de produits	23 239	3 973		27 212
Produits des coopérations, licences et services	7 206	3 608		10 814
Chiffre d'affaires	30 445	7 582		38 026
Subventions	5 546	112		5 658
Chiffre d'affaires et Subventions	35 991	7 694		43 684
Coût des produits et services	(16 508)	(3 494)		(20 003)
Frais de recherche et développement	(21 423)	(9 719)	356 ⁽¹⁾	(30 786)
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(14 720)	(11 397)	5 327 ⁽¹⁾⁽²⁾	(20 790)
Autre résultat d'exploitation, net	1 157	663		1 820
Amortissement et dépréciation	(5 353)	(1 117)		(6 469)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(20 856)	(17 370)		(32 543)
Produits financiers	200	89		288
Charges financières	(2 969)	(12 128)	8 937 ⁽³⁾	(6 159)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(23 625)	(29 409)		(38 414)
Impôt sur les bénéfices	(348)	(3)		(351)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(23 973)	(29 412)		(38 765)
Résultat des activités abandonnées	(137)	-		(137)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(24 110)	(29 412)		(38 902)

Les principaux ajustements sur le compte de résultat au 31 décembre 2013 sont les suivants :

- › 1. Annulation de l'impact de l'accélération de la période d'acquisition des droits relatifs au plan de stock option d' Intercell incluant une clause de changement de contrôle. En application de cette clause, toutes les options existantes devenaient exerçables si plus de 50% des droits de vote d'Intercell AG étaient transférés. L'accélération de la période d'acquisition des droits traduite dans les comptes a été annulée pour un montant de 0,9 M€.
- › 2. Annulation de 4,7 M€ représentant l'impact des coûts de transactions engagés par Intercell pour la réalisation de la fusion. Ces éléments représentent des charges significatives impactant le résultat, mais sont considérées comme n'ayant pas de lien avec les opérations courantes et la performance de la Société.
- › 3. Annulation de la charge financière de 8,9 M€ comptabilisée dans le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2013 relatifs au refinancement d'emprunts (suite à la fusion, une prime de changement de contrôle a été payé au prêteur). ■



+ Note 32.4 – Base de préparation

Les Informations Financières Pro Forma ont été établies à partir des données historiques publiées des sociétés Vivalis SA, Intercell AG et Valneva SE, à partir desquelles des reclassements de présentation ont été effectués.

a) Contexte règlementaire

Les Informations Financières Pro Forma ont été établies selon l'Instruction AMF N° 2007 05 du 2 octobre 2007 et conformément à l'article 222.2 du Règlement Général de l'AMF.

b) Acquisition

La fusion a été traitée dans les Informations Financières Pro Forma comme une acquisition d'Intercell par Vivalis, selon les critères indiqués dans la norme IFRS3 révisée, applicable au 31 décembre 2013. Ceci reflète le traitement légal de l'opération en vertu duquel Vivalis SA est la société absorbante et sera la société émettant de nouvelles actions aux actionnaires d'Intercell AG en rémunération de la Fusion.

c) Reclassification et harmonisation des principes comptables

Les Informations Financières Pro Forma ont été établies conformément aux principes comptables IFRS, qui sont appliqués dans les états financiers publiés de Valneva SE pour l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Certains éléments ont fait l'objet d'un retraitement de présentation dans les Informations Financières Pro Forma consolidées en normes IFRS, afin de prendre en compte les différences de présentation pouvant exister dans les bilans et comptes de résultats des 2 sociétés et d'aligner leurs états financiers avec la présentation actuelle retenue par le groupe consolidé.

Une analyse a aussi été réalisée pour identifier tous les ajustements pro forma qui seraient à prendre en compte pour harmoniser les principes comptables appliqués à des transactions similaires dans les 2 sociétés. Aucune différence significative n'a été mise en évidence lors de cette analyse.

d) Hypothèses de construction

Les Informations Financières Pro Forma ont été établies à partir des éléments financiers suivants :

- ▶ Etats financiers consolidés IFRS audités du groupe fusionné Valneva SE au 31 décembre 2013
- ▶ Etats financiers consolidés IFRS non audités d'Intercell AG pour les 5 premiers mois de l'exercice 2013.

Les ajustements pro forma appliqués au compte de résultat pro forma consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été évalués sur la base d'une hypothèse de réalisation de la fusion effective au 1er janvier 2013.

Les informations financières pro forma sont présentées exclusivement à titre d'illustration et ne constitue pas une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière de Valneva SE qui auraient été obtenus au 31 décembre 2013, si la fusion était intervenue aux dates considérées. Elles ne sont pas non plus indicatives des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financières futurs de Valneva SE.

Tous les ajustements se rapportent directement à la fusion.

Seuls les ajustements pouvant être documentés et estimés de manière fiable sont pris en compte.



Par exemple, les informations financières pro forma consolidées ne tiennent pas compte :

- › d'économie de coûts ou d'autres synergies qui pourraient résulter de la Fusion ;
- › de facteurs spécifiques qui pourraient résulter de clauses particulières du traité de fusion
- › des impacts de la cession de certains actifs qui pourrait être envisagée suite à la Fusion;
- › d'éventuels charges ou produits d'impôt qui pourraient résulter d'une nouvelle structuration du groupe ;

- › des impacts qui pourraient résulter d'évolutions dans la structure financière du nouveau groupe combiné.

e) Opérations intragroupes

Il n'existe pas, à la connaissance des deux sociétés, de transactions réciproques entre les sociétés du Groupe combiné dont l'impact pourrait être significatif sur les résultats de l'ensemble combiné pour les exercices clos le 31 décembre 2013. ■

Note 33: Événements postérieurs à la date de clôture

+ Note 33.1 - *Crucell Sweden*

Le 5 Janvier 2015 Valneva a signé un accord dit de « sale and purchase agreement » avec Crucell Holland B.V. afin d'acquérir les actifs de Crucell Sweden AB ("Crucell Sweden"). Les parties intéressées à l'accord ont convenu de finaliser la transaction une fois certaines conditions suspensives remplies, en particuliers la réalisation d'une levée de fonds propres et/ou de dette de sorte que la Société ait suffisamment de fonds immédiatement disponibles pour payer le prix d'achat à la fin de l'opération. Le contrat d'achat et de vente prévoit un mécanisme d'ajustement du fonds de roulement sur le prix d'acquisition qui sera calculé comme la différence entre un niveau fixé de fonds de roulement et le fonds de roulement réel à la date d'achèvement de la transaction. L'ajustement du prix d'acquisition en résultant aboutira à un paiement à émettre ou à recevoir par la Société selon le déficit ou l'excédent, respectivement, au niveau de fonds de roulement convenu. L'acquisition devrait permettre d'ajouter des actifs générateurs de trésorerie aux activités de la Société. La quote-part du chiffre d'affaires consolidé relatif au périmètre de Crucell Sweden, du

vaccin Dukoral® et de la distribution dans les pays nordiques s'élevait à 36,4 millions d'euros au 31 Décembre 2014.

Le prix d'Acquisition global fixé s'élève à 45 millions d'Euros ("le Prix d'Acquisition") et est divisé en trois paiements : 3 millions d'Euros en paiement comptant à la date de signature, 32 millions d'Euros à payer à l'achèvement de la transaction et 10 millions d'Euros devant être payés à l'achèvement du transfert, de l'installation et de la qualification de certains actifs liés à une chaîne de conditionnement pour le produit Dukoral®. L'Acquisition et les trois composants du prix d'acquisition sont considérés comme une transaction unique.

Valneva s'attend à ce que cette transaction lui permette de (i) renforcer son portefeuille de produits, comprenant un vaccin contre l'encéphalite japonaise, par la création d'une masse critique dans les vaccins du voyageur et l'acquisition d'infrastructures commerciales (ii), acquérir des actifs générateurs de trésorerie et ayant un potentiel de croissance à long terme, (iii) mettre en place des synergies destinées à soutenir la progression de Valneva vers l'équilibre financier et (iv) créer un ac-



teur des vaccins totalement intégré ayant une valeur ajoutée rare sur un segment pharmaceutique attractif.

L'acquisition a été financée grâce à une combinaison de dette et de fonds propres. Ces derniers ont été levés par le biais d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée le 12 Janvier 2015 et close le 4 Février 2015. Le montant brut de l'opération s'élève à 45 millions d'euros correspondant à l'émission de 18 231 466 nouvelles actions ordinaires à un prix de souscription unitaire de 2,47 euros. La partie de l'acquisition financée par une dette a été apportée par le biais d'une convention de prêt d'un montant de 15 millions d'euros avec Athyrium.

L'acquisition a été finalisée le 9 Février 2015. A la date où sont établis ces états financiers consolidés la répartition du prix d'achat reste à faire. ■

+ *Note 33.2 - BliNK Biomedical*

Fin 2014 Valneva a annoncé la création de BliNK Biomedical SAS, une société privée spécialisée dans la découverte d'anticorps monoclonaux innovants. La nouvelle Société a été créée conjointement avec la société Anglaise BliNK Therapeutics Ltd en Janvier 2015. Valneva a apporté ses actifs et passifs liés à la technologie VIVA|Screen®, qui sont par conséquent identifiés comme destinés à la vente au 31 Décembre 2014. La nouvelle Société, qui bénéficiera de la conjugaison de deux plateformes de découvertes d'anticorps déjà largement validées a déjà sécurisé un premier tour de financement.

La création de BliNK Biomedical SAS a pour but de permettre à l'activité anticorps de Valneva d'acquérir la dimension et la visibilité nécessaires pour se développer dans de nouveaux domaines de découverte d'anticorps, autres que ceux des maladies infectieuses, et représentera ainsi une nouvelle opportunité d'investissement pour de futurs nouveaux actionnaires. Même si Valneva envisage de conserver une participation importante dans la nouvelle entité, BliNK Biomedical SAS, qui aura sa propre équipe de direction, sera dirigée comme une société indépendante. ■